

# Rapport sur les objectifs de développement durable

# 2016



Nations Unies



## Table des matières

2	Avant-propos
3	Présentation générale
12	Objectif 1 : Pas de pauvreté
14	Objectif 2 : Faim « zéro »
16	Objectif 3 : Bonne santé et bien-être
18	Objectif 4 : Éducation de qualité
20	Objectif 5 : Égalité entre les sexes
22	Objectif 6 : Eau propre et assainissement
24	Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
26	Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
28	Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure
30	Objectif 10 : Inégalités réduites
32	Objectif 11 : Villes et communautés durables
34	Objectif 12 : Consommation et production responsables
36	Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
38	Objectif 14 : Vie aquatique
40	Objectif 15 : Vie terrestre
42	Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces
44	Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
48	Veiller à ne négliger personne
50	Note au lecteur
51	Groupements régionaux



# Rapport sur les objectifs de développement durable **2016**



Nations Unies  
New York, 2016

## Avant-propos

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le monde a officiellement lancé le Programme 2030 pour le développement durable, un plan d'action transformateur basé sur 17 objectifs de développement durable, dans le but d'aborder les défis urgents et mondiaux des quinze prochaines années.

Ce programme, qui constitue une feuille de route pour les individus et la planète, va capitaliser sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement et assurer un progrès économique et social durable à travers le monde. Il cherche non seulement à éradiquer l'extrême pauvreté, mais aussi à intégrer et à équilibrer les trois dimensions du développement durable — économique, sociale et environnementale — dans une vision mondiale globale.

Il est essentiel d'être convaincu de l'opportunité que représentent ces objectifs et de commencer à les mettre en œuvre de façon déterminée, en nous basant sur une évaluation précise de la situation mondiale actuelle.

C'est le but de ce rapport. Il offre une vue d'ensemble des 17 objectifs, en utilisant les données actuellement disponibles pour souligner les lacunes et les défis les plus importants.

Selon les dernières données disponibles, près d'un individu sur huit vivait encore dans l'extrême pauvreté; près de 800 millions d'individus souffraient de la faim; les naissances de près d'un quart des enfants de moins de 5 ans n'avaient pas été

enregistrées; 1,1 milliard de personnes vivaient sans électricité; et le stress hydrique affectait plus de 2 milliards d'individus.

Ces statistiques montrent l'importance de la coordination des efforts au niveau mondial afin de collecter des données fiables et opportunes permettant un suivi systématique et une évaluation des progrès.

Ces objectifs s'appliquent à toutes les sociétés. Même les pays les plus riches doivent encore progresser pour autonomiser les femmes ou éliminer les discriminations. Toutes les nations auront besoin d'intégrer les objectifs de développement durable dans leurs politiques et leurs plans si nous voulons que ces objectifs soient atteints.

Ce premier rapport est un point de départ. Grâce à une action collective mondiale, nous pouvons saisir les opportunités qui se présentent à nous et, ensemble, tenir l'engagement du Programme 2030 de ne laisser personne de côté.



BAN KI-MOON  
Secrétaire général, Nations Unies

# Présentation générale

Ce rapport inaugural sur les objectifs de développement durable dans le monde est un premier compte rendu de la situation dans le monde; le début de notre parcours vers 2030. Le rapport analyse une sélection d'indicateurs choisis dans le cadre mondial d'indicateurs pour lesquels des données sont disponibles, susceptible de rendre plus concrets quelques lacunes et problèmes importants. La liste des indicateurs des objectifs de développement durable, convenue par la Commission de statistique des Nations Unies en mars 2016, sera révisée et perfectionnée à mesure que les méthodes et la disponibilité des données s'amélioreront.

Tout voyage a un début et une fin. Planifier ce voyage et fixer des étapes importantes le long du chemin nécessite des données ventilées accessibles, opportunes et fiables. Les critères des données concernant les indicateurs mondiaux sont quasiment sans précédent, comme les objectifs de développement durable eux-mêmes, et constituent un formidable défi pour tous les pays. Cependant, respecter ces exigences, en mettant en place des capacités statistiques nationales, constitue une étape essentielle pour faire le point sur notre situation actuelle et déterminer la voie à suivre pour que notre vision collective devienne peu à peu réalité.

## Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

L'objectif 1 appelle à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, y compris l'extrême pauvreté, au cours des 15 prochaines années. Toutes les personnes, partout dans le monde, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, devraient jouir d'un niveau de vie élémentaire et de prestations de protection sociale.

- ▶ La proportion de la population mondiale vivant au-dessous du seuil d'extrême pauvreté a diminué de moitié entre 2002 et 2012, passant de 26 % à 13 %. Environ une personne sur huit dans le monde vivait dans l'extrême pauvreté en 2012. La pauvreté reste encore largement répandue en Afrique subsaharienne, où plus de 40 % des personnes vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour en 2012.
- ▶ En 2015, dans le monde, 10 % des travailleurs et leur famille vivaient avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour, contre 28 % en 2000.
- ▶ Les jeunes entre 15 et 24 ans courent le plus grand risque de faire partie des travailleurs pauvres: 16 % de tous les jeunes employés vivaient au-dessous du seuil de pauvreté en 2015, contre 9 % des travailleurs adultes.
- ▶ Une personne sur cinq seulement recevait une aide sociale ou des prestations de protection sociale dans les pays à faible revenu, contre deux personnes sur trois dans les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure).

**1 personne sur 8**  
vivait dans l'extrême pauvreté en 2012



**Prestations sociales ou protection sociale**



**1 personne sur 5**  
dans les pays  
à faible revenu

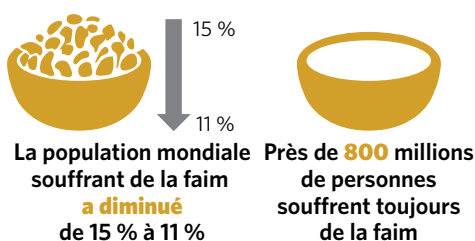


**2 personnes sur 3**  
dans les pays  
à revenu  
intermédiaire  
supérieur





## Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

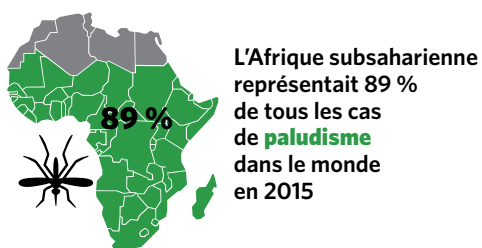
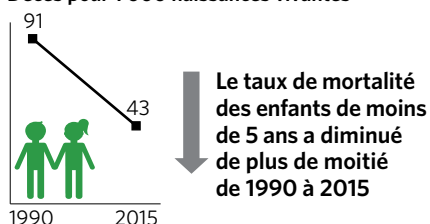


L'objectif 2 cherche à éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition, et à réaliser une production alimentaire durable d'ici à 2030. Il part du principe que toute personne devrait avoir accès à une alimentation suffisante et nutritive, ce qui nécessitera de promouvoir à grande échelle l'agriculture durable, de doubler la productivité agricole, d'augmenter les investissements et de permettre un bon fonctionnement des marchés alimentaires.

- ▶ La proportion de la population mondiale souffrant de la faim a diminué de 15 % en 2000-2002 à 11 % en 2014-2016. Cependant, près de 800 millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à une alimentation adéquate.
- ▶ Plus de la moitié de la population adulte en Afrique subsaharienne a fait face à des niveaux modérés ou graves d'insécurité alimentaire en 2015; un quart a fait face à des niveaux graves.
- ▶ Un enfant sur quatre de moins de 5 ans présentait un retard de croissance en 2014, soit environ 158,6 millions d'enfants.
- ▶ La proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids a augmenté de près de 20 % entre 2000 et 2014. Environ 41 millions d'enfants dans ce groupe d'âge étaient en surpoids en 2014; près de la moitié d'entre eux vivaient en Asie.

## Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Décès pour 1 000 naissances vivantes



L'objectif 3 vise à assurer la santé et le bien-être pour tous, à tout âge, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile; en mettant fin aux épidémies des principales maladies transmissibles; en réduisant les maladies non transmissibles et environnementales; en mettant en place une assurance santé universelle; et en garantissant l'accès pour tous à des médicaments et des vaccins sûrs, abordables et efficaces.

- ▶ Entre 1990 et 2015, le taux mondial de mortalité maternelle a diminué de 44 % et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé de plus de moitié. Malgré tout, on estime que 5,9 millions d'enfants de moins de 5 ans sont décédés en 2015; la plupart de ces décès étaient évitables.
- ▶ L'incidence mondiale du VIH, du paludisme et de la tuberculose a diminué entre 2000 et 2015. Cependant, en 2015, 2,1 millions de personnes ont été infectées par le VIH et environ 214 millions de personnes ont contracté le paludisme. Près de la moitié de la population mondiale court le risque de contracter le paludisme; en 2015, 89 % de tous les cas vivaient en Afrique subsaharienne.
- ▶ Dans le monde, en 2015, près de 3 femmes sur 4 en âge de procréer (15 à 49 ans), mariées ou en couple, ont eu recours à des méthodes modernes de contraception pour leurs besoins de planification familiale.
- ▶ En 2012, près de deux tiers des décès liés à des maladies non transmissibles chez les personnes de moins de 70 ans étaient attribués aux maladies cardiovasculaires et au cancer.



## Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'objectif 4 met l'accent sur l'acquisition des compétences fondamentales et de niveau supérieur; à un accès plus large et plus équitable à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels, ainsi qu'à l'enseignement supérieur; à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie; et aux connaissances, compétences et valeurs requises pour vivre en société de façon productive.

- ▶ En 2013, 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés.
- ▶ Des enquêtes menées dans 63 pays à revenu faible et intermédiaire, entre 2008 et 2012, montrent que les enfants dans les 20 % des ménages les plus pauvres sont quatre fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés que les enfants les plus riches.
- ▶ Des données provenant de 38 pays des régions développées montrent que, dans la majorité de ces pays, au moins 75 % des jeunes maîtrisaient les aptitudes minimales en lecture et/ou calcul; la même chose était vraie pour seulement 5 des 22 pays disposant de données dans les régions en développement.
- ▶ En 2013, il y avait toujours 757 millions d'adultes (âgés de 15 ans ou plus) incapables de lire et d'écrire; les deux tiers étaient des femmes.



**59 millions** d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés en 2013

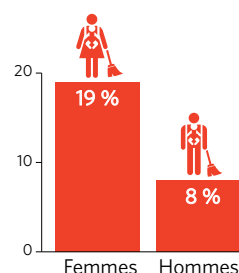


**757 millions** d'adultes étaient incapables de lire et d'écrire en 2013, **deux tiers** étaient des femmes

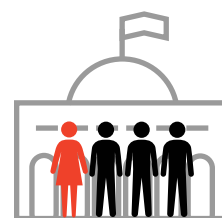
## Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'objectif 5 vise à autonomiser les femmes et les filles afin qu'elles atteignent leur plein potentiel, ce qui nécessite d'éliminer toutes les formes de discrimination et de violence contre elles, y compris les pratiques préjudiciables. Il cherche à garantir qu'elles aient un meilleur accès à la santé sexuelle et procréative et à leurs droits en matière de procréation, que le travail non rémunéré qu'elles fournissent soit reconnu à sa juste valeur, qu'elles aient pleinement accès aux ressources de production et jouissent d'une participation égale à celle des hommes à la vie politique, économique et publique.

- ▶ Au plan mondial, la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont déclaré qu'elles étaient mariées avant leur 18<sup>e</sup> anniversaire a diminué de 32 % vers 1990 à 26 % vers 2015.
- ▶ Dans 30 pays où la mutilation génitale féminine est répandue, plus d'un tiers des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi cette procédure.
- ▶ Sur la base d'enquêtes sur le budget-temps menées entre 2000 et 2014 dans 59 pays, les femmes ont déclaré qu'elles consacrent 19 % de leur temps chaque jour à du travail non rémunéré, contre 8 % pour les hommes.
- ▶ La proportion de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements est de 23 % en 2016, soit une augmentation de 6 points de pourcentage sur la dernière décennie.



**Temps consacré par jour à du travail non rémunéré**



**Femmes parlementaires : 23 % en 2016**



## Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



**663 millions de personnes** utilisent toujours des sources d'eau non améliorées



**2,4 milliards de personnes** n'ont pas accès à des installations d'assainissement améliorées



**2 milliards de personnes** sont affectées par le stress hydrique



Plans de gestion intégrée des ressources en eau dans **chaque région** du monde

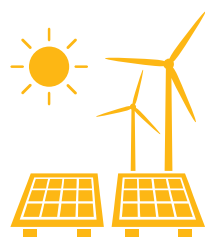
L'objectif 6 va au-delà de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène pour aborder aussi la qualité et la viabilité des ressources en eau. Atteindre cet objectif, qui est critique pour la survie des populations et de la planète, nécessite de développer la coopération internationale et d'obtenir l'appui des communautés locales pour améliorer la gestion de l'eau et de l'assainissement.

- ▶ En 2015, 6,6 milliards de personnes, soit 91 % de la population mondiale, ont utilisé une source d'eau potable améliorée, contre 82 % en 2000. Cependant, en 2015, environ 663 millions de personnes utilisaient toujours une source non améliorée ou une eau de surface.
- ▶ Entre 2000 et 2015, la proportion de la population mondiale utilisant des services d'assainissement améliorés a augmenté de 59 % à 68 %. Cependant, 2,4 milliards de personnes n'en utilisaient pas. Parmi elles, 946 millions ne disposant d'aucune installation sanitaire ont continué à déféquer à l'air libre.
- ▶ Le stress hydrique affecte plus de deux milliards de personnes dans le monde; ce chiffre devrait augmenter.
- ▶ Des plans de gestion intégrée des ressources en eau ont cours dans toutes les régions du monde.

## Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable



**1,1 milliard** de personnes n'avaient pas l'électricité en 2012



Les énergies renouvelables modernes ont augmenté de **4 %** par an entre 2010 et 2012

L'objectif 7 cherche à promouvoir un accès plus large à des services énergétiques et un recours croissant aux énergies renouvelables, y compris à travers une coopération internationale renforcée et le développement des infrastructures et technologies énergétiques propres.

- ▶ La proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté régulièrement, passant de 79 % en 2000 à 85 % en 2012. En dépit de ces améliorations, 1,1 milliard d'individus étaient toujours privés de ce service essentiel en 2012.
- ▶ En 2014, quelque trois milliards de personnes, soit plus de 40 % de la population mondiale, dépendaient de combustibles polluants et malsains pour cuisiner.
- ▶ Les énergies renouvelables modernes ont augmenté rapidement, à un taux annuel de 4 % entre 2010 et 2012.
- ▶ L'intensité énergétique mondiale s'est améliorée de 1,3 % par an de 2000 à 2012. Près de 68 % des économies d'énergie réalisées entre 2010 et 2012 provenaient de régions en développement, l'Asie de l'Est étant le plus important contributeur.

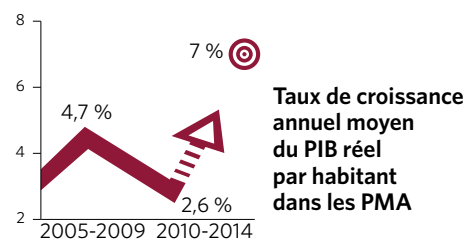




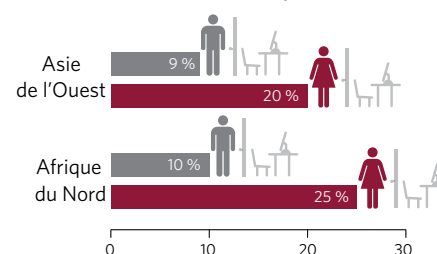
## Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Une croissance économique soutenue, partagée et durable est une condition préalable à la prospérité mondiale. L'objectif 8 vise à fournir des possibilités pour un plein emploi productif et un travail décent pour tous, tout en éradiquant le travail forcé, la traite d'êtres humains et le travail des enfants.

- ▶ Le taux annuel moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant dans les pays les moins avancés (PMA) a diminué de 4,7 % pour la période 2005-2009 à 2,6 % en 2010-2014 ; soit moins que la moitié de la cible de 7 % par an.
- ▶ Alors que la productivité du travail a augmenté dans les régions en développement de 2005 à 2015, sa valeur pour les régions développées était toujours plus de deux fois supérieure à celle de toute autre région en développement, et environ 20 fois supérieure aux valeurs pour l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud.
- ▶ En 2015, le taux de chômage des femmes était de 6,7 %, contre 5,8 % pour les hommes. Les disparités entre les sexes étaient plus frappantes en Asie de l'Ouest et Afrique du Nord, où le taux de chômage des femmes était plus du double de celui des hommes.
- ▶ Alors que la part des adultes possédant un compte bancaire a augmenté de 20 % en quatre ans, quelques deux milliards de personnes n'ont toujours pas accès à cet important service financier.



Les femmes sont **deux fois plus** susceptibles d'être **au chômage** que les hommes en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord

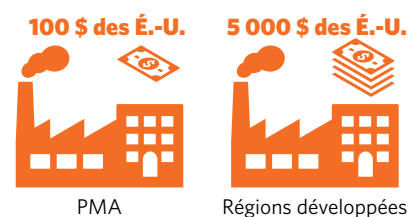


## Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

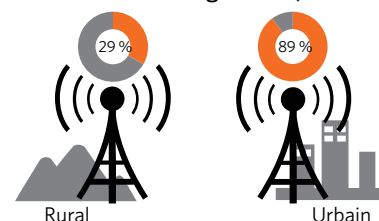
L'objectif 9 se concentre sur la promotion du développement des infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Cela peut être accompli à travers un appui financier, technologique et technique international et national amélioré, la recherche et l'innovation, et un meilleur accès aux technologies de l'information et des communications.

- ▶ En 2015, la valeur ajoutée manufacturière par habitant était inférieure à 100 dollars par an dans les PMA, contre près de 5 000 dollars dans les régions développées.
- ▶ Au plan mondial, l'efficacité énergétique et des combustibles et technologies plus propres ont réduit les émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée de 13 % de 2000 à 2013.
- ▶ En 2013, l'investissement mondial en recherche-développement (R-D) s'est élevé à 1,7 trillion de dollars (parité du pouvoir d'achat), en hausse par rapport à 732 milliards de dollars en 2000. Les régions développées ont consacré près de 2,4 % de leur PIB à la R-D en 2013, alors que la moyenne pour les PMA et les pays en développement sans littoral était inférieure à 0,3 %.
- ▶ L'accès à Internet haut débit grâce à la technologie de troisième génération (3G) couvrait 89 % de la population urbaine, mais seulement 29 % de la population rurale en 2015.

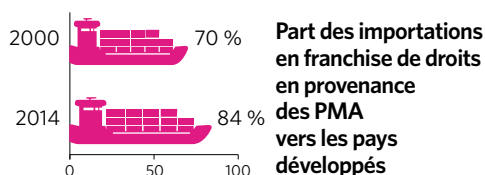
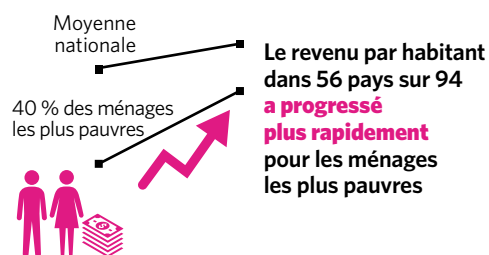
Valeur ajoutée du secteur manufacturier par habitant en 2015



Couverture mondiale de la troisième génération de réseaux mobiles à large bande, 2015



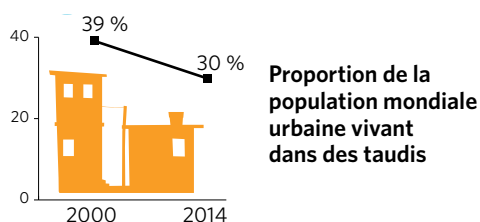
## Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



L'objectif 10 appelle à davantage d'égalité des chances et à la réduction des inégalités de revenus, ainsi que celles basées sur le sexe, l'âge, le handicap, la race, la classe, l'ethnicité et la religion, tant dans les pays qu'entre les pays. Il vise aussi à assurer une migration sans danger, ordonnée et légale, et aborde les questions relatives à la représentation des pays en développement dans la prise de décisions de portée mondiale et l'aide au développement.

- ▶ Dans 56 des 94 pays disposant de données pour la période 2007-2012, le revenu par habitant des 40 % des ménages les plus pauvres a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale.
- ▶ La part des importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement qui ont bénéficié d'une franchise de droits a augmenté entre 2000 et 2014, passant de 70 % à 84 % et de 65 % à 79 %, respectivement.
- ▶ Le coût des transferts de fonds internationaux s'établissait en moyenne à 7,5 % du montant envoyé en 2015, plus du double du taux cible de 3 %.

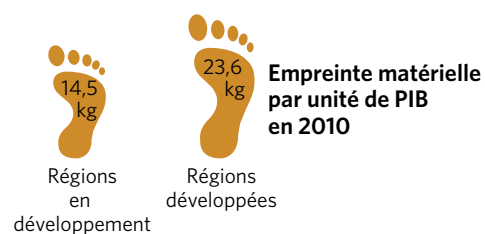
## Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



L'objectif 11 vise à réhabiliter et à planifier les villes et autres établissements humains de manière à favoriser la cohésion communautaire et la sécurité personnelle, tout en stimulant l'innovation et l'emploi.

- ▶ En 2014, 880 millions de personnes vivaient dans des taudis, soit 30 % de la population urbaine mondiale, contre 39 % en 2000.
- ▶ Dans de nombreuses villes en plein essor du monde, les populations se déplacent vers l'extérieur, bien au-delà des limites administratives.
- ▶ En 2014, près de la moitié de la population urbaine mondiale a été exposée à des niveaux de pollution de l'air qui sont au moins 2,5 fois supérieurs au seuil de sécurité fixé par l'Organisation mondiale de la Santé.
- ▶ À partir de 2015, 142 pays avaient développé des politiques urbaines au niveau national; parmi eux, 82 pays étaient déjà à l'étape de mise en œuvre et 23 avaient atteint l'étape du suivi et de l'évaluation.

## Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables



**Nombre de parties à des conventions sur la gestion des déchets et autres produits chimiques dangereux**



L'objectif 12 vise à promouvoir des modes de consommation et de production durables grâce à différentes mesures, dont des politiques spécifiques et des conventions internationales portant sur la gestion des matières toxiques pour l'environnement.

- ▶ En 2010, l'empreinte matérielle totale par unité de PIB (quantité de matières premières utilisées) des régions développées s'établissait à 23,6 kilogrammes par unité de PIB, contre 14,5 kilogrammes par unité de PIB dans les régions en développement.
- ▶ La même année, la consommation matérielle nationale par habitant dans les régions développées était de 72 % supérieure à celle des régions en développement.
- ▶ À l'exception de six d'entre eux, tous les États Membres des Nations Unies sont parties à au moins une des conventions (Bâle, Stockholm ou Rotterdam) dédiée à la gestion des déchets et autres produits chimiques dangereux.

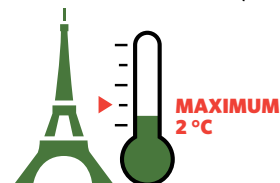


## Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les changements climatiques constituent la plus grande menace au développement, et leurs effets généralisés et sans précédent accablent de manière disproportionnée les plus pauvres et les plus vulnérables. Des mesures d'urgence sont requises pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, pour renforcer la capacité d'adaptation face aux dangers et aux catastrophes naturelles liés au climat.

- ▶ En avril 2016, 175 États Membres ont signé l'accord historique de Paris qui définit le cadre pour des mesures ambitieuses en faveur du climat, prises par tous pour garantir que les températures mondiales n'augmentent pas de plus de 2 degrés Celsius.
- ▶ En moyenne, 83 000 de personnes sont décédées et 211 millions ont été sinistrées annuellement, suite aux catastrophes naturelles qui se sont produites de 2000 à 2013.
- ▶ En 2015, 83 pays seulement auraient mis en œuvre des dispositions législatives et/ou réglementaires pour gérer le risque de catastrophes.

Accord de Paris sur le climat, 2015



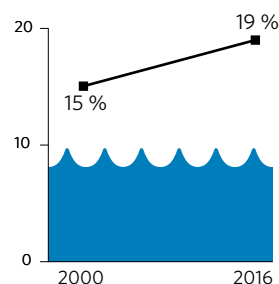
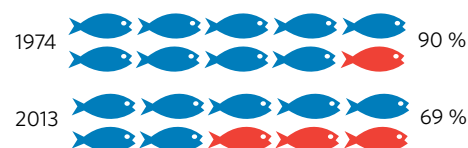
Environ **83 000** personnes sont mortes et **211 millions** de personnes ont été affectées par des catastrophes naturelles de 2000 à 2013

## Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Cet objectif cherche à promouvoir la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, empêcher la pollution marine et accroître les avantages économiques pour les petits États insulaires en développement et les PMA grâce à l'exploitation durable des ressources marines.

- ▶ Les ressources marines sont particulièrement importantes pour les résidents des communautés côtières; ils représentaient 37 % de la population mondiale en 2010.
- ▶ La proportion de stocks mondiaux de poissons marins se trouvant à des niveaux biologiquement viables a diminué de 90 % en 1974 à 69 % en 2013.
- ▶ En 2014, 8,4 % de l'environnement marin relevant d'une juridiction nationale (jusqu'à 200 milles nautiques de la côte) étaient protégés. De 2000 à 2016, la part des zones marines clés pour la biodiversité qui étaient complètement couvertes par des zones protégées a augmenté de 15 % à 19 %.
- ▶ Les cinq grands écosystèmes marins les plus exposés à l'eutrophisation côtière sont le golfe du Bengale, la mer de Chine orientale, le golfe du Mexique, le plateau du nord du Brésil et la mer de Chine méridionale; ces zones fournissaient des services écosystémiques pour des populations côtières de 781 millions de personnes en 2010.

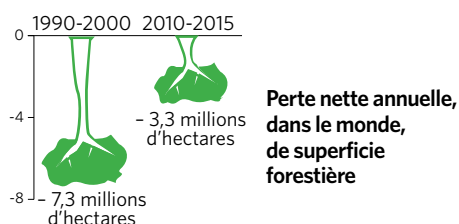
Proportion de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques



Proportion de zones marines essentielles pour la biodiversité protégées dans le monde



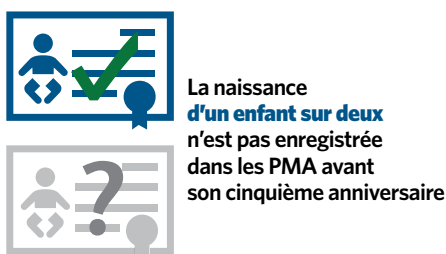
## Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



L'objectif 15 se concentre sur la gestion durable des forêts, la restauration des terres dégradées et la lutte avec succès contre la désertification, la réduction des habitats naturels dégradés et l'arrêt de l'appauvrissement de la biodiversité. Tous ces efforts combinés garantiront que les moyens de subsistance sont préservés pour ceux qui dépendent directement des forêts et autres écosystèmes, que la biodiversité se développera, et que les bienfaits de ces ressources naturelles seront appréciés par les générations à venir.

- ▶ La perte nette mondiale de superficies forestières a diminué de 7,3 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 3,3 millions d'hectares par an durant la période 2010 à 2015.
- ▶ Le pourcentage mondial de zones terrestres, d'eau douce et montagneuses, essentielles pour la biodiversité, couvertes par des zones protégées, a augmenté de 16,5 % à 19,3 %, de 13,8 % à 16,6 %, et de 18,1 % à 20,1 %, respectivement, de 2000 à 2016.
- ▶ Depuis 2015, plus de 23 000 espèces de plantes, champignons et animaux ont un risque élevé d'extinction. Les activités humaines provoquent des extinctions d'espèces à des taux trois fois plus élevés que les taux normaux de l'histoire terrestre.
- ▶ Depuis 1999, au moins 7 000 espèces d'animaux et de plantes ont été répertoriées dans le commerce illicite affectant 120 pays.

## Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



L'objectif 16 envisage des sociétés pacifiques et inclusives basées sur le respect des droits de l'homme, les règles du droit, une bonne gouvernance à tous les niveaux, et des institutions transparentes, efficaces et responsables. De nombreux pays sont encore confrontés à une violence prolongée et des conflits armés et un trop grand nombre de personnes sont peu soutenues par des institutions faibles et un manque d'accès à la justice, à l'information et aux autres libertés fondamentales.

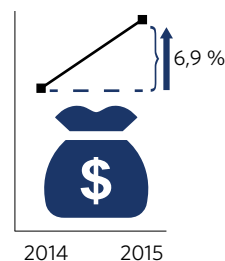
- ▶ Entre 2008 et 2014, le taux d'homicides dans les régions en développement était le double de celui des régions développées.
- ▶ En 2011, 34 % des victimes de la traite d'êtres humains au niveau mondial étaient des enfants, en hausse par rapport à 13 % en 2004.
- ▶ 30 % des prisonniers dans le monde, durant la période 2012-2014, étaient en instance de jugement.
- ▶ Dans le monde, la naissance de plus d'un enfant sur quatre de moins de 5 ans n'est pas enregistrée. Dans les PMA, un enfant sur deux n'a pas été enregistré avant son cinquième anniversaire.



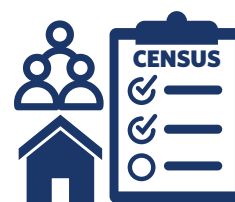
## Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Le Programme 2030 nécessite un partenariat mondial revitalisé et amélioré qui mobilise toutes les ressources disponibles des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des Nations Unies et d'autres acteurs. Accroître l'aide aux pays en développement, en particulier aux PMA, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement, est fondamental pour un progrès équitable pour tous.

- ▶ L'aide publique au développement a totalisé 131,6 milliards de dollars en 2015, elle était supérieure de 6,9 %, en termes réels, à l'aide en 2014 et représente le niveau le plus élevé jamais atteint.
- ▶ Le ratio entre le service de la dette extérieure et les exportations a diminué de manière significative pour la période 2000-2012, passant de 11,7 en 2000 à moins de 2,7 en 2012.
- ▶ En 2015, la pénétration d'Internet à large bande fixe a atteint 29 % dans les régions développées, mais seulement 7,1 % dans les régions en développement et 0,5 % dans les PMA.
- ▶ Bien que la part des exportations de biens par les PMA par rapport aux exportations totales ait presque doublé de 2000 à 2014, elle représentait toujours seulement une petite fraction des exportations mondiales en 2014, soit 1,1 %.
- ▶ 90 % de tous les pays et 88 % des pays en développement ont procédé à un recensement de la population et des logements, qui est une source cruciale de données essentielles, sur la période 2006-2015.



En 2015, l'APD a atteint 131,6 milliards de dollars des É.-U., soit une augmentation de 6,9 % en termes réels depuis 2014



90 % de tous les pays ont mené des recensements de la population et des logements durant la période 2006-2015

### Veiller à ne négliger personne

En lançant le Programme 2030 pour le développement durable, les États Membres ont reconnu que la dignité humaine est primordiale et que les objectifs et cibles du Programme devraient être atteints pour toutes les nations et tous les peuples et pour tous les segments de la société. De plus, ils s'efforceront d'atteindre en premier les plus démunis. Dépasser la rhétorique à cet égard ne sera pas une mince affaire, puisque les données ventilées nous disent que les bienfaits du développement sont loin d'être équitablement partagés.

- ▶ En 2015, le taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) était de 15 % au plan mondial; plus de trois fois le taux des adultes (4,6 %).
- ▶ Dans le monde, en 2015, les naissances chez les 20 % de ménages les plus riches étaient deux fois plus susceptibles d'être assistées par un personnel qualifié que celles chez les 20 % de ménages les plus pauvres (89 % contre 43 %).
- ▶ Les enfants des ménages les plus pauvres sont deux fois plus susceptibles de souffrir d'un retard de croissance que les enfants des ménages les plus riches.
- ▶ Près de 80 % des habitants des zones urbaines ont accès à l'eau courante contre un tiers de la population rurale.
- ▶ Les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont tous fait état d'une prévalence de la sous-alimentation qui

était substantiellement plus élevée que celle des régions en développement dans leur ensemble (de 13,6, 9,8 et 5,1 points de pourcentage, respectivement) en 2014-2016.

Ne négliger personne est le principe fondamental du Programme 2030. Cependant, en l'absence de données et d'indicateurs relatifs à des groupes spécifiques d'une population, y compris les plus vulnérables, la mise en œuvre complète des engagements pris dans les objectifs du développement durable ne sera pas possible. Un effort mondial pour améliorer la disponibilité et l'exploitation des données, y compris par des améliorations dans l'intégration des sources de données, a déjà commencé. Mais il reste encore beaucoup à faire. La communauté statistique mondiale est prête à transformer et à moderniser la manière dont ce travail est effectué, afin de satisfaire pleinement les besoins actuels et de tenir la promesse que nous avons faite aux générations présentes et futures.

WU HONGBO  
Secrétaire général adjoint  
aux affaires économiques et sociales

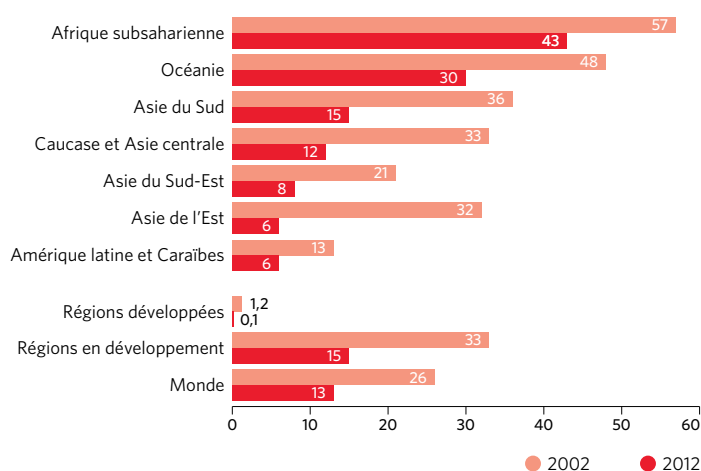


## Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

En signant le Programme 2030, les gouvernements du monde se sont engagés à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, y compris les plus extrêmes, au cours des 15 prochaines années. Ils se sont promis que tous les peuples du monde devraient jouir d'un niveau de vie minimal. Cela inclut des prestations de protection sociale pour les pauvres et les plus vulnérables et la garantie que les personnes affectées par les conflits et les catastrophes naturelles reçoivent une aide adéquate, y compris l'accès aux services de base.



Proportion de la population vivant avec moins de 1,90 dollar des É.-U. par jour, 2002 et 2012 (pourcentage)



Note : Les estimations régionales pour l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest n'ont pu être calculées, les données disponibles sur leurs populations n'étant pas suffisantes.

### La pauvreté a été réduite de moitié en une décennie, mais une personne sur huit dans le monde vit toujours dans une extrême pauvreté en 2012

Le seuil de pauvreté international est actuellement établi à 1,90 dollar par personne et par jour, sur la base de la parité du pouvoir d'achat de 2011. Durant la décennie 2002-2012, la proportion de la population mondiale vivant au-dessous du seuil de pauvreté a diminué de moitié, passant de 26 % à 13 %. Si les taux de croissance économique observés durant ces 10 années restent inchangés durant les 15 prochaines années, le taux mondial d'extrême pauvreté diminuera vraisemblablement à 4 % d'ici à 2030, en supposant que les bénéficiaires de la croissance soient également répartis sur tous les groupes de revenus. La pauvreté reste répandue en Afrique subsaharienne, où plus de 40 % des personnes vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour en 2012.

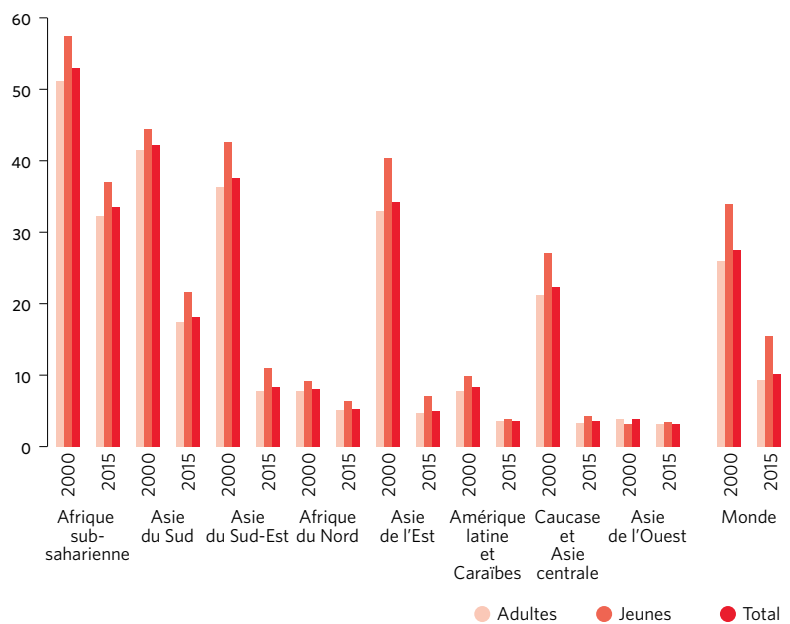




## Parmi les travailleurs pauvres, les jeunes sont particulièrement affectés par l'extrême pauvreté

En 2015, dans le monde, 10 % des travailleurs et leur famille vivaient avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour, contre 28 % en 2000. Les jeunes entre 15 et 24 ans sont plus susceptibles de faire partie des travailleurs pauvres : 16 % de tous les jeunes travailleurs vivaient au-dessous du seuil de pauvreté en 2015, contre 9 % des travailleurs adultes. Un tiers de tous les travailleurs d'Afrique subsaharienne et plus de 18 % des travailleurs d'Asie du Sud faisaient partie des travailleurs pauvres cette année-là.

Proportion de la population employée vivant avec moins de 1,90 dollar des É.-U. par jour, total, jeunes et adultes, 2000 et 2015 (pourcentage)

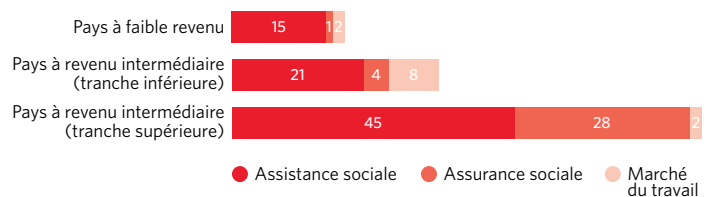


## Près d'une personne sur cinq seulement bénéficie d'une forme de protection sociale dans les pays à faible revenu

Une manière de réduire davantage la pauvreté consiste à améliorer et à cibler la couverture des programmes de protection sociale pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Les programmes de protection sociale comportent l'assistance sociale, comme les transferts d'argent, les programmes de repas scolaires et l'aide alimentaire sélective. Les programmes de sécurité sociale et du marché du travail constituent d'autres formes de protection sociale, couvrant entre autres les personnes âgées et les pensions pour handicapés, les prestations de maternité, l'assurance chômage, la formation professionnelle et les subventions salariales.

La majorité des pauvres reste en dehors des systèmes de protection sociale, en particulier dans les pays les plus pauvres : environ une personne sur cinq seulement bénéficie d'une protection sociale dans les pays à faible revenu contre deux personnes sur trois dans les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure).

Proportion de la population bénéficiant de prestations sociales, dernières données disponibles pour la période 2000-2014 (pourcentage)



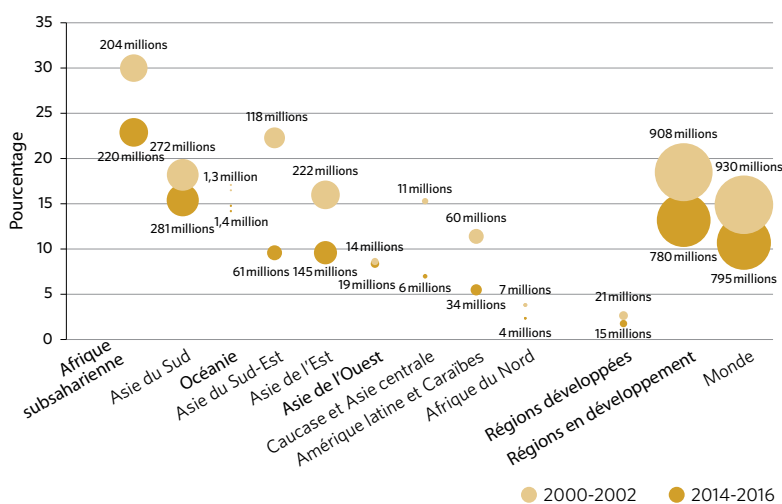


## Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'objectif 2 recherche des solutions durables pour éliminer la faim sous toutes ses formes d'ici à 2030 et parvenir à la sécurité alimentaire. Le but est d'assurer que chacun, partout, ait accès à une alimentation suffisante et de bonne qualité lui permettant d'être en bonne santé. Réaliser cet objectif nécessitera un meilleur accès à l'alimentation et une diffusion généralisée de l'agriculture durable. Cela signifie des améliorations de la productivité et des revenus des petits agriculteurs, en promouvant l'égalité d'accès aux terres, à la technologie et aux marchés, des systèmes viables de production alimentaire et des pratiques agricoles résilientes. Il est également nécessaire d'investir davantage dans le cadre de la coopération internationale, afin de renforcer la capacité productive de l'agriculture dans les pays en développement.



Nombre et proportion de personnes sous-alimentées, 2000-2002 et 2014-2016 (millions et pourcentage)



Note : La position verticale des bulles représente la proportion de personnes sous-alimentées. La taille des bulles représente le nombre de personnes sous-alimentées. La proportion de personnes sous-alimentées est inférieure à 5 % pour l'Afrique du Nord et les régions développées pour les deux périodes.

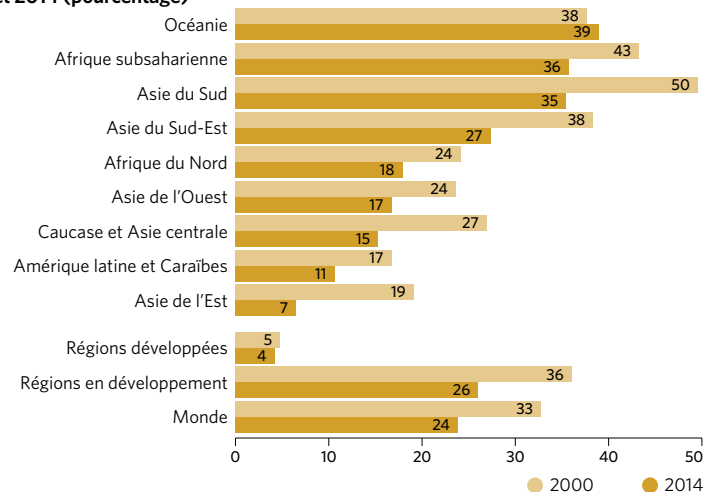
### Dans le monde, malgré les progrès, plus de 790 millions de personnes ont encore faim

La lutte contre la faim a progressé au cours des 15 dernières années; sa prévalence dans le monde a baissé, passant de 15 % en 2000-2002 à 11 % en 2014-2016. Cependant, plus de 790 millions de personnes n'ont toujours pas un accès régulier à une alimentation adéquate. Si la tendance actuelle continue, la cible faim « zéro » sera loin d'être atteinte d'ici à 2030. La persistance de la faim n'est plus une question de disponibilité alimentaire: dans de nombreux pays qui n'ont pas atteint la cible contre la faim de l'objectif du Millénaire pour le développement, les désastres d'origine naturelle ou humaine ou l'instabilité politique ont abouti à une insécurité alimentaire affectant de nombreux individus. Selon les estimations préliminaires de l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire, disponibles pour près de 150 pays en 2014 et 2015, l'insécurité alimentaire est surtout répandue en Afrique subsaharienne: plus de 50 % des adultes ont fait face à des niveaux modérés ou graves d'insécurité alimentaire; un quart a fait face à des niveaux graves. L'Asie du Sud présente la deuxième prévalence la plus élevée: environ 25 % des adultes souffrent d'une insécurité alimentaire modérée ou grave et 12 % d'une insécurité grave.

## La sous-alimentation chronique affecte un enfant de moins de 5 ans sur quatre

En 2014, environ 158,6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance, une forme chronique de sous-alimentation caractérisée par une taille inadaptée à l'âge. Ces enfants ont un risque plus élevé de mourir d'infections courantes, la fréquence et la gravité de leurs maladies augmentent et leur rétablissement est retardé. La sous-alimentation chronique est également associée à une capacité cognitive et à une performance scolaire et professionnelle moindres. Dans le monde, la part d'enfants présentant un retard de croissance a diminué partout sauf en Océanie. L'Asie du Sud a le plus progressé entre 2000 et 2014, mais a toujours le nombre le plus élevé de ces enfants : 63,9 millions. En Afrique subsaharienne, la population augmente trop vite pour voir des progrès : le nombre d'enfants présentant un retard de croissance serait passé de 50,1 millions en 2000 à 57,3 millions en 2014. En 2014, les trois quarts des enfants affectés vivaient en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance, 2000 et 2014 (pourcentage)

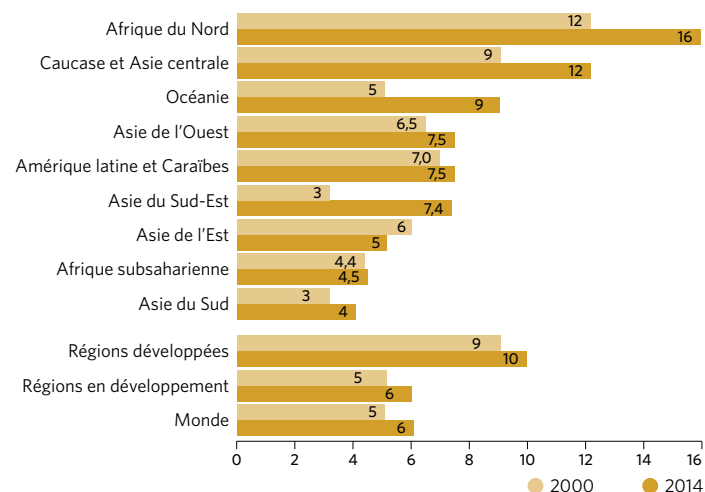


2

## Le nombre d'enfants de moins de 5 ans en surpoids a augmenté de près de 20 %

Au plan mondial, la proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids a augmenté de 5 % en 2000 à 6 % en 2014. Le surpoids est un problème croissant affectant quasiment toutes les régions. L'Afrique du Nord a le plus fort taux d'enfants de moins de 5 ans en surpoids (16 %), suivie par le Caucase et Asie centrale (12 %). Dans le monde, 41 millions d'enfants de ce groupe d'âge sont en surpoids; près de la moitié d'entre eux vit en Asie et un quart vit en Afrique.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids, 2000 et 2014 (pourcentage)

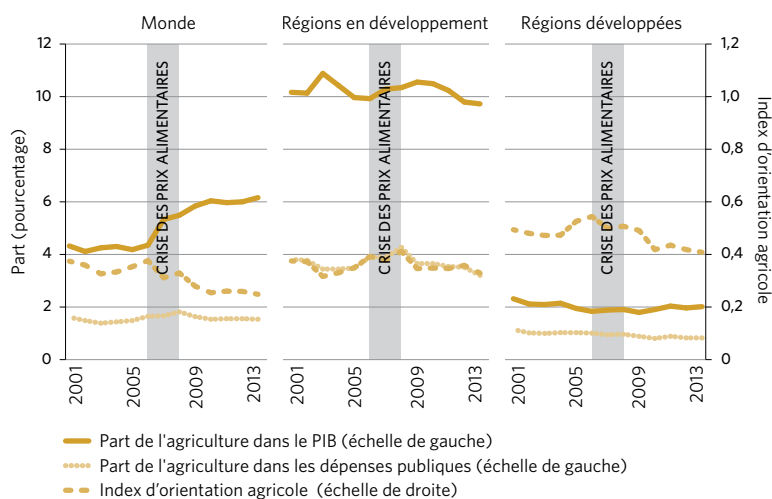


Note : La population prise en compte dans les régions développées est inférieure de 50 % pour toutes les périodes entre 2000 et 2014.

## La part des dépenses publiques pour l'agriculture accuse un sérieux retard par rapport à sa contribution économique

La productivité agricole dépend des investissements publics et privés, nationaux et étrangers. Les tendances récentes des dépenses publiques n'ont pas été en sa faveur. L'index d'orientation agricole, la part agricole des dépenses publiques divisée par la part agricole dans le PIB, a diminué de 0,37 à 0,33 entre 2001 et 2013 dans les régions en développement. Cette baisse n'a été interrompue que durant la crise des prix alimentaires de 2006 à 2008, lorsque les pouvoirs publics ont augmenté leurs dépenses consacrées à l'agriculture. Depuis la fin des années 90, l'aide à l'agriculture dans les pays en développement stagne aux alentours de 8 % du total, en baisse par rapport au pic de 20 % au milieu des années 80, quand les donateurs se sont concentrés sur l'amélioration de la gouvernance, la mise en place d'un capital social et l'appui aux États fragiles.

Part de l'agriculture dans le PIB, part consacrée à l'agriculture des dépenses publiques (pourcentage) et index d'orientation agricole dans le monde, régions en développement et régions développées, 2001-2013



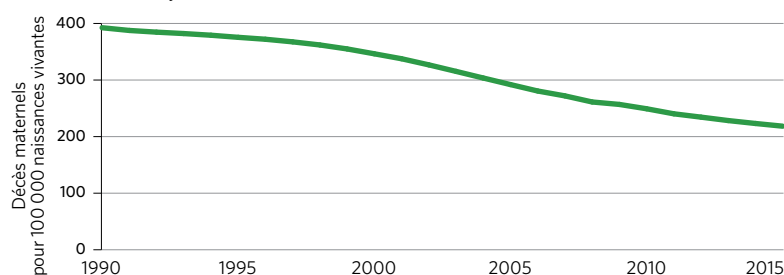


## Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

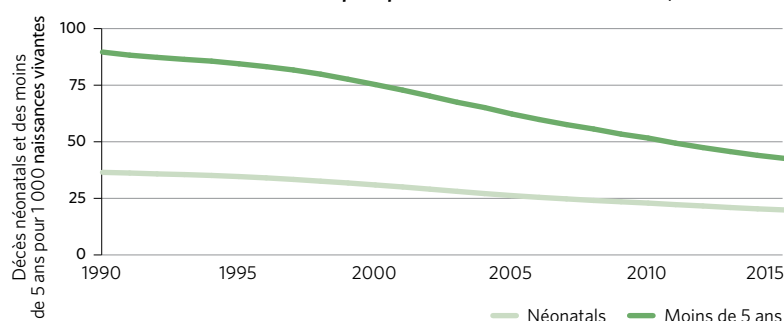
L'objectif 3 veut assurer la santé et le bien-être pour tous, à toutes les étapes de la vie. Son but est d'améliorer la santé procréative, maternelle et infantile; mettre fin aux épidémies du VIH/sida, du paludisme, de la tuberculose et des maladies tropicales négligées; réduire les maladies non transmissibles et environnementales; mettre en place une assurance santé universelle; et garantir un accès universel à des médicaments et vaccins sûrs, abordables et efficaces. Afin d'y parvenir, les dirigeants mondiaux se sont engagés à aider la recherche et le développement, à accroître le financement de la santé, et à renforcer la capacité de tous les pays à réduire et à gérer les risques sanitaires.



Décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, 1990-2015



Décès néonataux et des moins de cinq ans pour 1 000 naissances vivantes, 1990-2015



### Les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile ont baissé significativement depuis 1990, mais sont encore à un niveau inacceptable

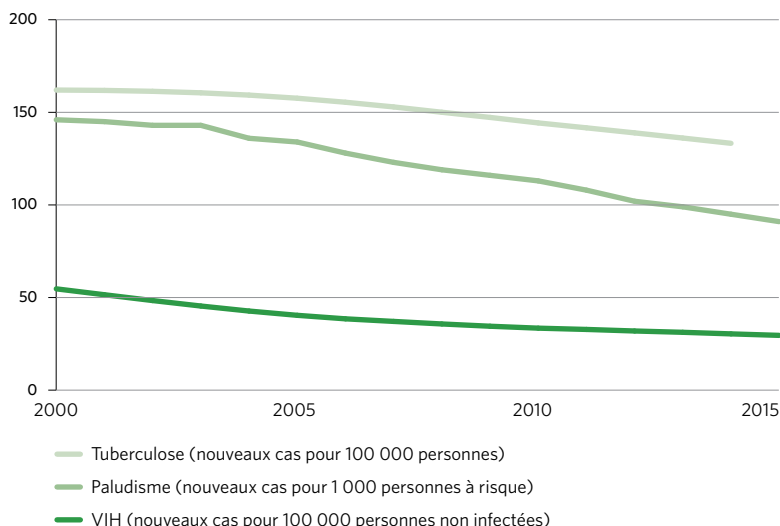
Entre 1990 et 2015, le taux mondial de mortalité maternelle a baissé de 44 %, passant à une valeur estimée à 216 décès pour 100 000 naissances vivantes, en deçà des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et loin de la cible de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes établie dans le Programme 2030. Presque tous les décès maternels surviennent dans des contextes à faible revenu et peuvent être évités en étendant l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative appropriés. En 2015, dans le monde, près de trois femmes sur quatre en âge de procréer (15 à 49 ans), mariées ou en couple, ont utilisé des méthodes modernes de contraception pour leurs besoins de planification familiale. Seulement trois naissances sur quatre ont été assistées par un personnel qualifié.

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de plus de moitié entre 1990 et 2015, s'établissant à 43 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ce résultat reste en deçà d'une diminution de deux tiers envisagée dans les OMD et on estime à 5,9 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans décédés en 2015. La plupart de ces décès étaient évitables. Sur cette période, les progrès réalisés dans la survie des enfants de 1 à 59 mois ont dépassé les progrès accomplis pour réduire la mortalité néonatale; une part croissante de tous les décès de moins de cinq ans ont lieu durant le premier mois de la vie (45 % en 2015).

## L'incidence des principales maladies transmissibles est en diminution, bien que des centaines de millions de personnes soient infectées chaque année

L'incidence du VIH, du paludisme et de la tuberculose a décliné dans le monde entre 2000 et 2015, montrant que l'ODM 6 était réalisé. Cependant, mettre fin à ces épidémies nécessitera des efforts plus vigoureux. En 2015, le nombre mondial de nouvelles infections par le VIH était de 0,3 pour 1 000 personnes non infectées, et on estime que 2,1 millions de personnes ont été infectées cette année-là. L'incidence du VIH était la plus élevée en Afrique subsaharienne, avec 1,5 nouveau cas pour 1 000 personnes non infectées. En 2014, 9,6 millions de nouveaux cas de tuberculose (133 pour 100 000 personnes) étaient rapportés dans le monde, dont 58 % en Asie du Sud-Est et Pacifique de l'Ouest. Près de la moitié de la population mondiale court le risque de contracter le paludisme et, en 2015, le taux d'incidence était de 91 nouveaux cas pour 1 000 personnes à risque, soit environ 214 millions de cas. L'Afrique subsaharienne représentait 89 % de tous les cas de paludisme dans le monde, avec un taux d'incidence de 235 cas pour 1 000 personnes à risque.

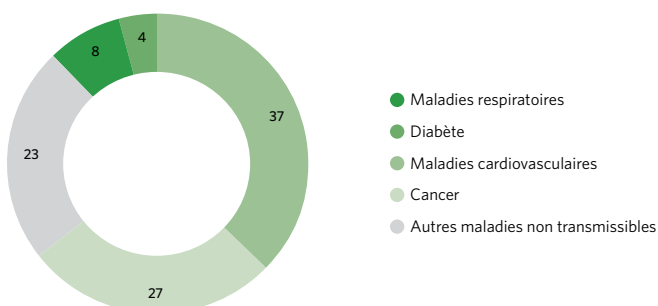
Taux mondiaux d'incidence du VIH, du paludisme et de la tuberculose, 2000-2015



## Les maladies cardiovasculaires et le cancer causent près de deux tiers des décès liés à des maladies non transmissibles chez les personnes de moins de 70 ans

En 2012, les maladies non transmissibles étaient responsables de près de 38 millions de décès par an, soit 68 % de tous les décès dans le monde. Ces maladies représentaient 52 % des décès des moins de 70 ans, communément qualifiés de décès prématurés. Plus de trois quarts des décès prématurés liés aux maladies non transmissibles étaient attribués aux maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète et aux maladies respiratoires chroniques. Au plan mondial, la mortalité prématurée liée à ces quatre principales maladies a diminué de 15 % entre 2000 et 2012.

Part des décès prématurés\* dus à des maladies non transmissibles, par type, 2012 (pourcentage)

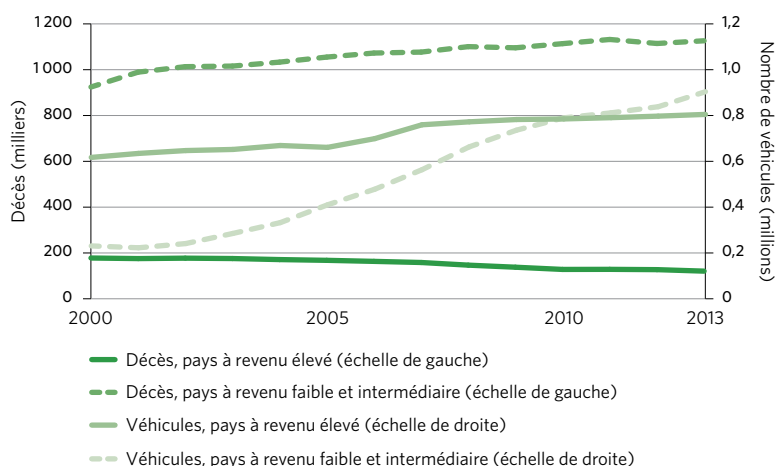


\* Les décès prématurés se réfèrent aux décès dans la population des moins de 70 ans.  
Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100.

## Les décès dus aux accidents de la route dans les pays à revenu élevé ont lentement diminué depuis 2000, mais ont augmenté significativement dans les pays à revenu faible et intermédiaire

Près de 1,25 million de personnes sont décédées dans des accidents de la route en 2013, soit une moyenne de 3 400 par jour. De plus, des dizaines de millions de personnes sont blessées ou handicapées chaque année à cause des accidents de la route, les plus vulnérables parmi eux étant les enfants, les piétons, les cyclistes et les personnes âgées. Réduire de moitié le nombre mondial de décès et de blessés liés aux accidents de la route d'ici à 2020 est un objectif ambitieux, étant donné l'augmentation spectaculaire du nombre de véhicules qui ont presque doublé entre 2000 et 2013.

Nombre de décès dus aux accidents de la route (milliers) et de véhicules (millions) dans les pays à revenu élevé, faible et intermédiaire, 2000-2013





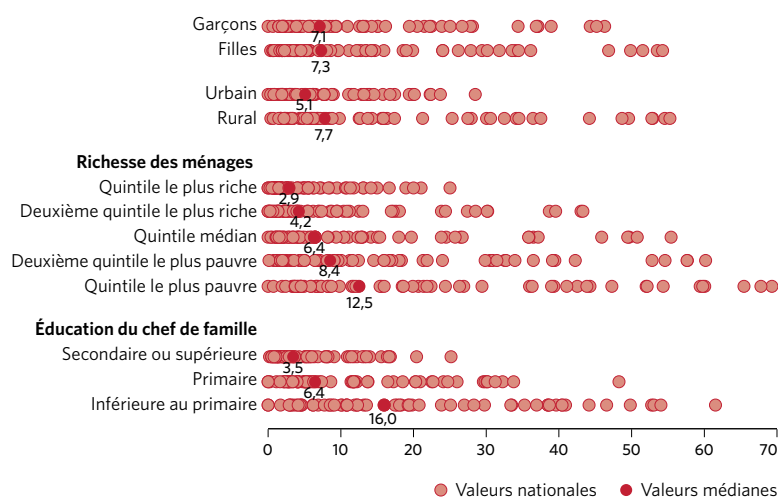


## Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'objectif 4 vise à assurer que tous aient accès à une éducation de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de leur vie. Cet objectif se concentre sur l'acquisition des compétences fondamentales et de niveau supérieur à toutes les étapes de l'éducation et du développement; sur un accès plus large et plus équitable à une éducation de qualité à tous les niveaux, ainsi qu'à l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP); et sur les connaissances, les compétences et les valeurs requises pour vivre en société de façon productive.



**Proportion d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire dans une sélection de pays, par sexe, lieu, richesse du ménage et éducation du chef de famille, 2008-2012 (pourcentage)**



Note : Les données sont basées sur des enquêtes menées auprès de ménages représentatifs au plan national, vivant dans 63 pays à revenu faible et intermédiaire, entre 2008 et 2012.

### Les enfants sont moins susceptibles d'être scolarisés s'ils vivent dans des zones rurales, sont pauvres ou ont des parents avec peu ou pas d'éducation

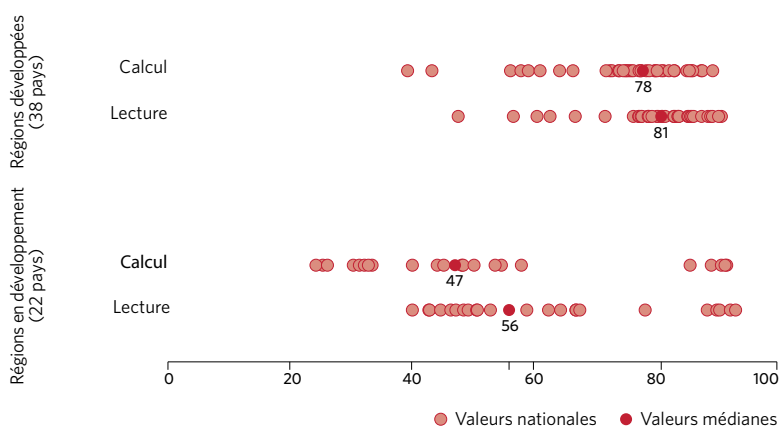
En dépit des progrès réalisés, le monde n'a pas réussi à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement consistant en un accès universel à l'éducation primaire avant 2015. En 2013, la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et 65 millions d'adolescents en âge de fréquenter le premier cycle de l'école secondaire n'étaient pas scolarisés, la plupart étant des filles. Des données provenant d'enquêtes menées dans 63 pays à revenu faible et intermédiaire entre 2008 et 2012 montrent que les enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans les 20 % des ménages les plus pauvres sont quatre fois plus susceptibles d'être non scolarisés que les enfants les plus riches. Les enfants, en particulier les filles, des ménages dont le chef de famille avait une éducation de niveau inférieur au primaire étaient près de quatre fois plus susceptibles d'être non scolarisés que les enfants des ménages dont le chef de famille avait une éducation de niveau secondaire ou supérieur.



## Des compétences fondamentales fournissent une base solide aux jeunes pour un apprentissage postscolaire tout au long de leur vie

Une éducation de qualité devrait conduire à l'acquisition de compétences fondamentales comme la lecture, l'écriture et le calcul, et de compétences de niveau supérieur. La fin du premier cycle de l'école secondaire coïncide souvent avec la fin de l'enseignement obligatoire; à ce stade, les élèves devraient maîtriser un ensemble de connaissances et de compétences, posséder des compétences personnelles et sociales et avoir une solide base pour un apprentissage postscolaire tout au long de leur vie. Des données provenant de 38 pays des régions développées montrent que, dans la majorité de ces pays, au moins 75 % des jeunes maîtrisaient les aptitudes minimales en lecture et/ou calcul; la même chose était vraie pour seulement 5 des 22 pays disposant de données dans les régions en développement.

Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les compétences minimales en lecture et calcul, certains pays des régions en développement et développées, 2012 (pourcentage)

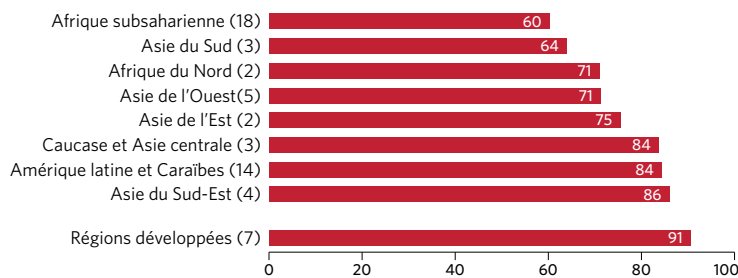


4

## Plus de la moitié des enfants de 3 et 4 ans dans différents pays présentent un bon développement en matière de santé physique, d'apprentissage et de bien-être psychosocial

Le développement durant la petite enfance est multidimensionnel et inclut divers aspects du bien-être d'un enfant : physique, social, émotionnel et mental. En dépit des variations du rythme auquel un enfant se développe, tous les enfants ont le droit inhérent de réaliser pleinement leur potentiel. Dans 54 des 58 pays disposant de données pour la période 2009-2015, au moins la moitié des enfants de 3 et 4 ans présentaient un développement satisfaisant dans au moins trois des 4 domaines suivants : lecture/calcul, développement physique, développement socio-émotionnel et apprentissage.

Proportion d'enfants de 36 à 59 mois qui se développent bien dans au moins 3 des 4 domaines suivants : lecture/calcul, développement physique, développement socio-émotionnel et apprentissage, 2009-2015 (pourcentage)



Note : Les données sont disponibles pour 58 pays pour la période 2009-2015 et couvrent 18 % de la population mondiale. Les nombres entre parenthèses représentent le nombre de pays avec des données disponibles dans la région.

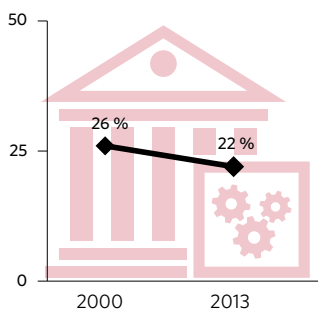
## Un apprentissage varié, tout au long de la vie, devrait être possible

L'éducation pour un développement durable et une citoyenneté mondiale aborde des besoins urgents et globaux de la société : le « vivre ensemble » et la « relation avec la nature ». Ce sont des questions cruciales pour un futur durable et pacifique pour tous.

L'accès équitable à l'EFTP et à l'enseignement supérieur doit aussi être promu. Bien que les inscriptions en EFTP dans le second cycle du secondaire aient augmenté d'un tiers entre 2000 et 2013, la part de l'EFTP a diminué de 26 % à 22 %. L'éducation tertiaire s'est répandue rapidement au cours de la même période, avec un doublement des inscriptions au plan mondial et une multiplication par 2,5 dans les régions en développement, avec quasiment autant d'hommes et de femmes inscrits. Cependant, au plan mondial, en 2013, il y avait toujours 757 millions d'adultes incapables de lire et d'écrire. Les deux tiers étaient des femmes.



Les inscriptions en EFTP dans le second cycle du secondaire ont augmenté de près d'un tiers entre 2000 et 2013



La part des inscriptions en EFTP par rapport à toutes les inscriptions dans l'enseignement secondaire est passée de 26 % à 22 %



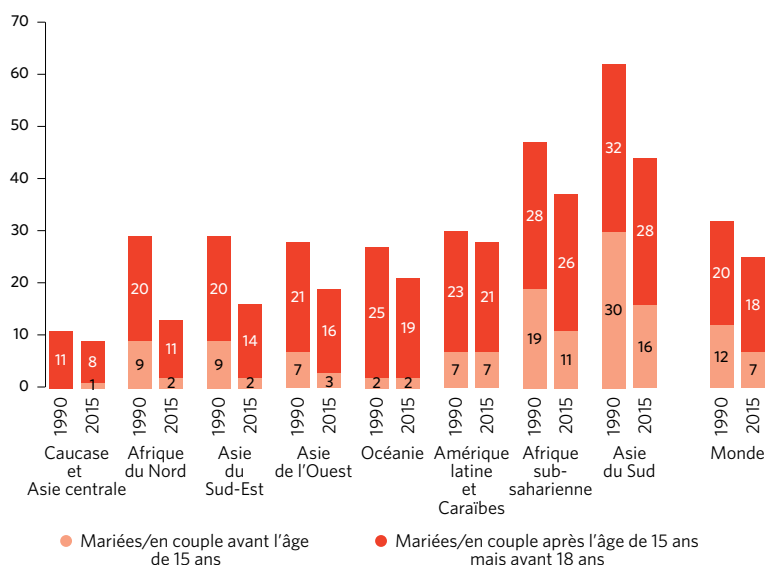


## Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Autonomiser les femmes et les filles afin qu'elles atteignent leur plein potentiel nécessite des possibilités égales à celles des hommes et des garçons. Cela signifie éliminer toutes les formes de discrimination et de violence contre elles, y compris la violence par leurs partenaires intimes, la violence sexuelle et les pratiques préjudiciables telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines (MGF). Garantir que les femmes aient un meilleur accès à l'emploi rémunéré, à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de procréation, et un réel pouvoir de décision dans les sphères publique et privée garantira aussi un développement équitable et durable.



Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans, 1990 et 2015 (pourcentage)



Note : Les données pour 2015 se réfèrent aux dernières données disponibles recueillies entre 2010 et 2014. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale au total indiqué.

### Les taux de mariage des enfants ont diminué dans l'ensemble mais restent à des niveaux inacceptables, en particulier en Asie du Sud et Afrique subsaharienne

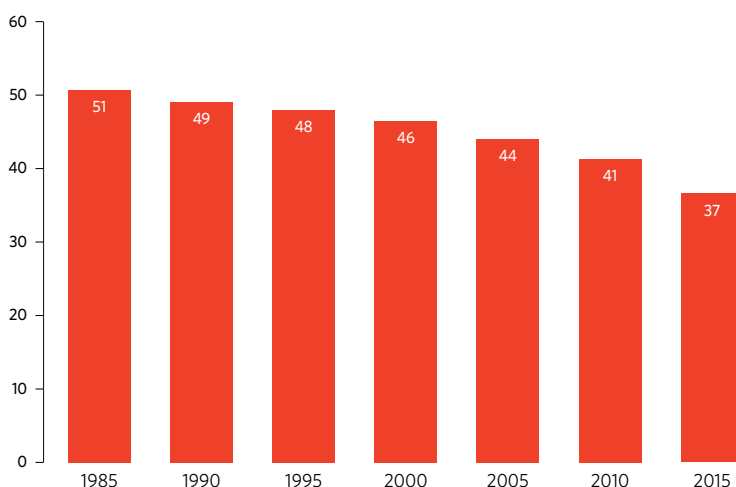
La pratique du mariage des enfants a diminué lentement. Au plan mondial, la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont déclaré qu'elles étaient mariées avant l'âge de 18 ans a diminué de 32 % vers 1990 à 26 % vers 2015. Le mariage des enfants est très répandu en Asie du Sud et Afrique subsaharienne, avec des taux de 44 % et 37 %, respectivement. En fait, les 10 pays ayant les taux les plus élevés du monde se trouvent dans ces deux régions. Les taux de mariage pour les filles de moins de 15 ans sont aussi élevés en Asie du Sud et Afrique subsaharienne, à 16 % et 11 %, respectivement. Mais les normes sociales peuvent changer et changent effectivement : le mariage des filles de moins de 15 ans a diminué mondialement de 12 % en 1990 à 7 % aujourd'hui, bien que les disparités persistent entre les régions et les pays. Le progrès le plus rapide dans la réduction globale du mariage des enfants a été enregistré en Afrique du Nord, où la part des filles mariées a chuté de plus de moitié sur les 25 dernières années, passant de 29 % à 13 %.



## En dépit des progrès réalisés, plus d'une fille sur trois âgée de 15 à 19 ans, dans les 30 pays où la pratique est répandue, a subi une mutilation génitale féminine

La MGF est une violation des droits fondamentaux qui affecte les filles et les femmes à travers le monde, en particulier dans les pays où elle constitue une norme sociale bien établie. Au moins 200 millions ont été excisées dans les 30 pays où la pratique est concentrée et qui disposent de données significatives sur la prévalence. Dans leur ensemble, les taux de MGF ont diminué de plus de 25 % au cours des trois dernières décennies. Cependant, tous les pays n'ont pas progressé et la pratique a décliné inégalement. De nos jours, dans ces 30 pays, plus d'une fille sur trois âgée de 15 à 19 ans a subi cette mutilation contre 1 sur 2 au milieu des années 1980. Différentes formes de violence, dont la violence physique, sexuelle, psychologique et économique, ainsi que la traite et l'exploitation sexuelle, affectent des millions de femmes et de filles à travers le monde. Cela ne constitue pas seulement une grave violation des droits de l'homme, mais également entrave le processus de développement. Des données comparables disponibles provenant de 52 pays, dont un seul pays développé, montrent que 21 % des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi une violence physique et/ou sexuelle de la part d'un partenaire intime dans les 12 mois ayant précédé l'enquête.

Proportion de filles âgées de 15 à 19 ans ayant subi une mutilation génitale féminine dans 30 pays où la pratique est répandue, 1985-2015 (pourcentage)



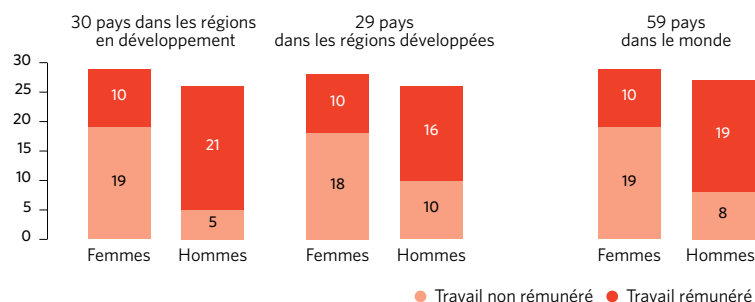
Note : Les nombres sont des moyennes pondérées par la population et basées sur des données comparables provenant de 30 pays. Les données pour 2015 se réfèrent aux données les plus récentes recueillies entre 2010 et 2014.

5

## Les femmes des pays en développement consacrent quatre fois plus de temps au travail non rémunéré que les hommes

Dans chaque région, les femmes et les filles font le gros du travail non rémunéré, y compris les soins et les travaux domestiques tels que la cuisine et le ménage. Les femmes déclarent que, en moyenne, elles consacrent 19 % de leur temps chaque jour à du travail non rémunéré, contre 8 % pour les hommes. Les responsabilités rattachées aux soins et aux travaux domestiques non rémunérés, combinées avec le travail rémunéré, signifient que les femmes et les filles travaillent un plus grand nombre d'heures que les hommes et les garçons, et disposent de moins de temps pour se reposer, prendre soin d'elles, apprendre et s'adonner à d'autres activités.

Proportion du temps consacré à du travail non rémunéré et rémunéré dans certains pays, femmes et hommes, 2000-2014 (pourcentage du temps consacré par jour)

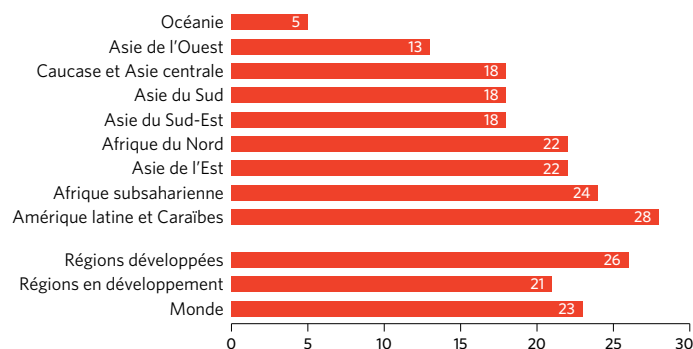


Note : Les données sont basées sur des enquêtes sur les budgets-temps menées entre 2000 et 2014 dans 59 pays : 30 dans les régions en développement et 29 dans les régions développées.

## Les femmes occupent 23 % seulement des sièges parlementaires dans le monde

La proportion de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements a augmenté à 23 % en 2016. Cela représente une augmentation moyenne de 0,6 point de pourcentage par an, depuis 2006, et de 6 points sur une décennie. La lenteur des avancées dans ce domaine contraste avec la progression plus rapide des femmes à la direction des parlements. En 2016, le nombre de présidentes de parlement a augmenté de 43 à 49 (sur les 273 postes dans le monde); elles représentaient 18 % de tous les présidents de parlement en janvier 2016.

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux, 2016 (pourcentage)



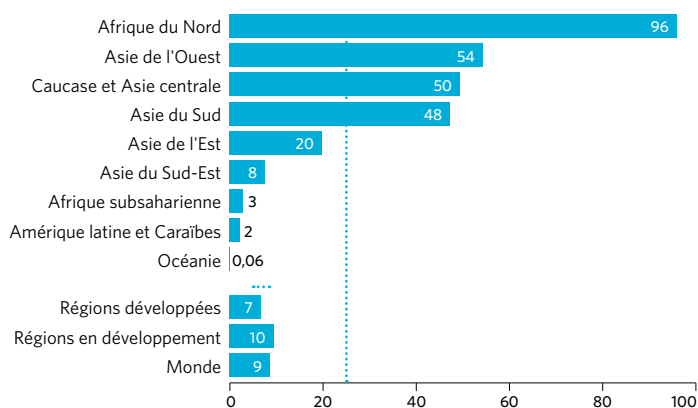


## Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'objectif 6 de développement durable va au-delà de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène en prenant aussi en compte la qualité et la viabilité des ressources en eau, qui sont essentielles pour la survie des populations et de la planète. Le Programme 2030 reconnaît la place centrale des ressources en eau pour un développement durable et le rôle vital joué par une eau potable, un assainissement et une hygiène améliorés pour réaliser des progrès dans d'autres domaines, dont la santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté.



Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles, vers 2012 (pourcentage)



..... 25 % : Seuil qui marque le début du stress hydrique

### Un nombre croissant de pays est confronté au stress hydrique, qui affecte désormais plus de 2 milliards de personnes

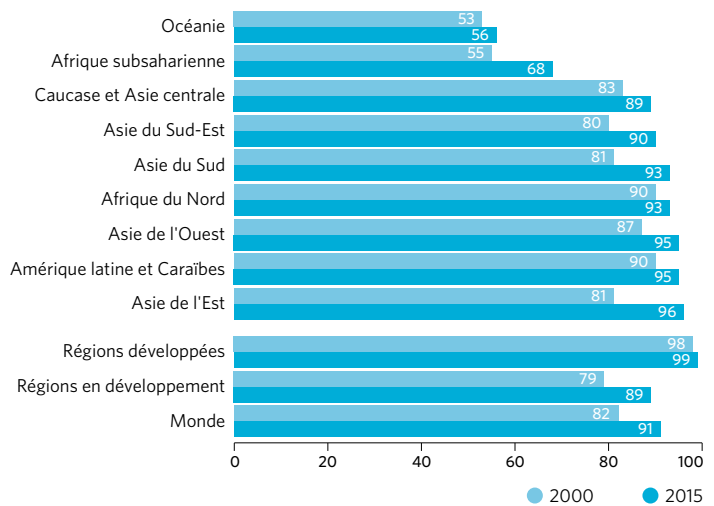
La gestion intégrée du cycle de l'eau consiste à tenir compte du niveau de stress hydrique, défini comme le total des ressources en eau douce utilisées par les principaux secteurs rapporté à la quantité des ressources renouvelables en eau douce dans un pays ou une région donnés. Actuellement, plus de deux milliards de personnes dans le monde sont concernées par le stress hydrique; ce chiffre devrait augmenter. Le stress hydrique affecte des pays de tous les continents et entrave la viabilité des ressources naturelles ainsi que le développement économique et social. Bien que de nombreuses régions soient sous le seuil des 25 % qui marque le début du stress hydrique, on rencontre d'énormes différences dans et entre les pays. En 2011, 41 pays ont été confrontés au stress hydrique, contre 36 pays en 1998. Parmi eux, 10 pays, situés dans la péninsule Arabique, en Asie centrale et en Afrique du Nord, ont prélevé plus de 100 % de leurs ressources renouvelables en eau douce.



## Plus de 90 % des personnes dans le monde utilisent une source d'eau potable améliorée, mais toutes les sources ne sont pas gérées de façon sûre

En 2015, 6,6 milliards de personnes, soit 91 % de la population mondiale, utilisaient une source d'eau potable améliorée, contre 82 % en 2000. On estime que, en 2015, 663 millions de personnes utilisaient toujours une source non améliorée ou une eau de surface. Alors que la couverture était d'environ 90 % ou plus dans toutes les régions, excepté en Afrique subsaharienne et en Océanie, de vastes inégalités persistent dans et entre les pays. En outre, les sources d'eau améliorées ne sont pas toutes gérées de façon sûre. En 2012, par exemple, environ 1,8 milliard de personnes buvaient de l'eau potable contaminée par des matières fécales.

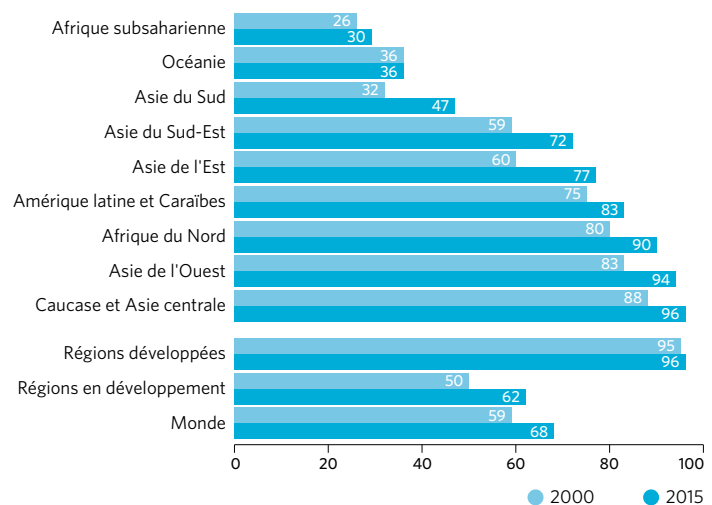
Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée, 2000 et 2015 (pourcentage)



## Des services d'assainissement insuffisants sont toujours une réalité pour un tiers de la population mondiale

Entre 2000 et 2015, la proportion de la population mondiale utilisant des services d'assainissement améliorés est passée de 59 % à 68 %. Cela signifie que, en 2015, 4,9 milliards de personnes dans le monde utilisaient un service d'assainissement amélioré. Cependant, ce n'est pas le cas de 2,4 milliards de personnes; parmi elles, 946 millions ne disposant d'aucune installation sanitaire ont continué à déféquer à l'air libre. La gestion hasardeuse des matières fécales et des eaux usées reste un risque majeur pour la santé publique et l'environnement.

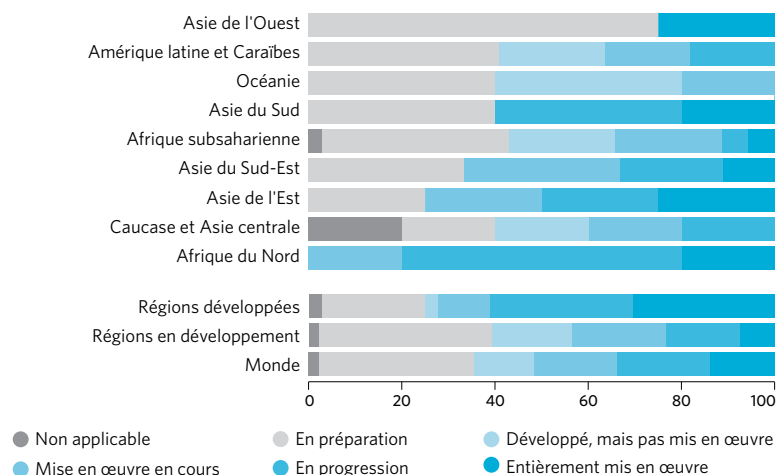
Proportion de la population utilisant des services d'assainissement améliorés, 2000 et 2015 (pourcentage)



## Des plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau sont en cours, avec des progrès variables dans leur mise en œuvre

Un aspect fondamental de la gestion durable de l'eau est la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, qui fait suite au Plan de mise en œuvre de Johannesburg de 2002. En 2012, 65 % des 130 pays ayant répondu à l'enquête réalisée dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau ont signalé que des plans de gestion avaient été élaborés au niveau national, bien que leur mise en œuvre intégrale varie d'une région à l'autre.

Proportion de pays à divers stades de la mise en œuvre de plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau ou équivalents, 2012 (pourcentage)



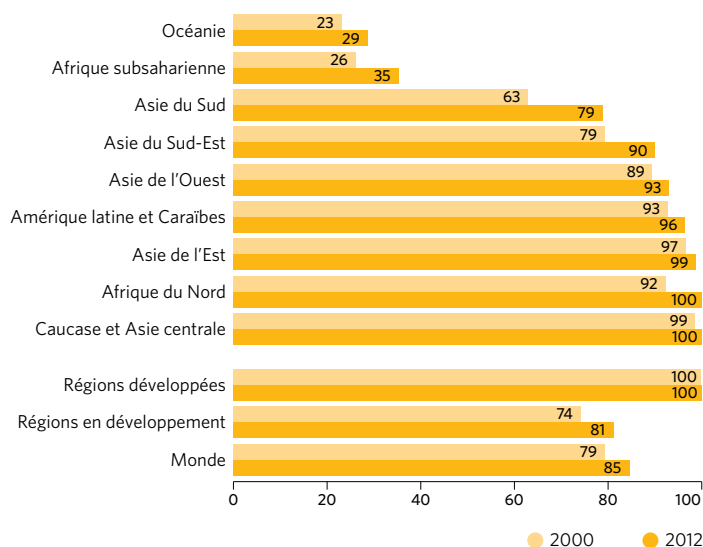


## Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'accès à des services énergétiques fiables, durables et d'un coût abordable est crucial pour atteindre de nombreux objectifs de développement durable, depuis l'éradication de la pauvreté en passant par des avancées dans la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'industrialisation, jusqu'à l'atténuation des changements climatiques. L'accès aux services énergétiques, cependant, varie considérablement selon les pays et les progrès actuels sont en deçà de ce qui est requis pour réaliser l'objectif. Des efforts redoublés seront nécessaires, en particulier pour les pays présentant des lacunes importantes dans l'accès aux services énergétiques et une forte consommation énergétique.



Proportion de la population ayant accès à l'électricité, 2000 et 2012 (pourcentage)



### Une proportion croissante de la population a accès à l'électricité, mais 1,1 milliard de personnes en sont toujours privées

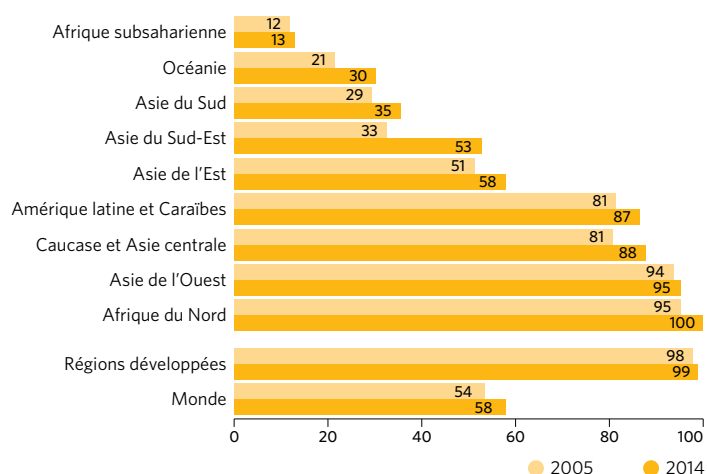
La proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté régulièrement, passant de 79 % en 2000 à 85 % en 2012. Les progrès récents résultent principalement des avancées en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne. En dépit de ces améliorations, 1,1 milliard de personnes sont toujours privées de ce service essentiel, dont plus de 65 % de la population en Afrique subsaharienne et 70 % en Océanie. Parmi ceux ayant obtenu l'accès à l'électricité dans le monde depuis 2010, la grande majorité (80 %) habitent dans des zones urbaines.



## Plus de 40 % de la population mondiale dépend toujours de combustibles polluants et malsains pour cuisiner

De 2005 à 2014, la proportion de la population mondiale ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner, tels que le gaz et l'électricité, a augmenté de 54 % à 58 %. Les avancées ont été lentes dans quelques régions, comme l'Afrique subsaharienne, où l'accès reste très faible. Des progrès limités depuis 2010 sont très en deçà de la croissance de la population mondiale et sont presque exclusivement confinés aux zones urbaines. En conséquence, le nombre absolu de personnes qui dépendent de combustibles et de technologies polluants pour cuisiner a en fait augmenté, atteignant environ trois milliards de personnes.

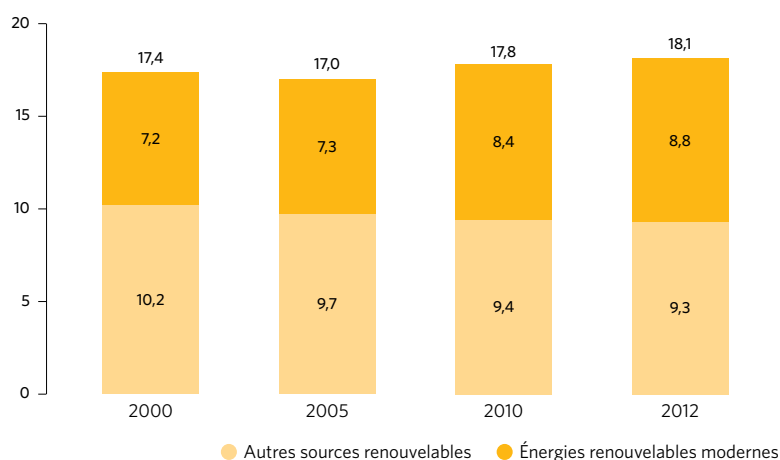
Proportion de la population utilisant principalement des combustibles et des technologies propres pour cuisiner, 2005 et 2014 (pourcentage)



## L'utilisation des énergies renouvelables augmente de façon modeste, mais une part importante et croissante provient d'énergies renouvelables modernes

La part de l'énergie renouvelable, provenant de l'hydroélectricité, des biocarburants solides et liquides, du vent, du soleil, du biogaz, des sources géothermiques et marines, et des déchets, dans la consommation finale d'énergie dans le monde, a augmenté légèrement, passant de 17,4 % en 2000 à 18,1 % en 2012. Les énergies renouvelables modernes, qui excluent les biocarburants solides, ont augmenté à un taux annuel de 4 % entre 2010 et 2012. La progression a été particulièrement significative pour l'électricité, où les énergies renouvelables modernes représentaient 60 % de toute la capacité de production d'énergie nouvelle en 2014. En valeur absolue, près de 72 % de l'augmentation de la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables modernes entre 2010 et 2012 venaient des régions en développement, en particulier l'Asie de l'Est.

Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie, 2000, 2005, 2010 et 2012 (pourcentage)

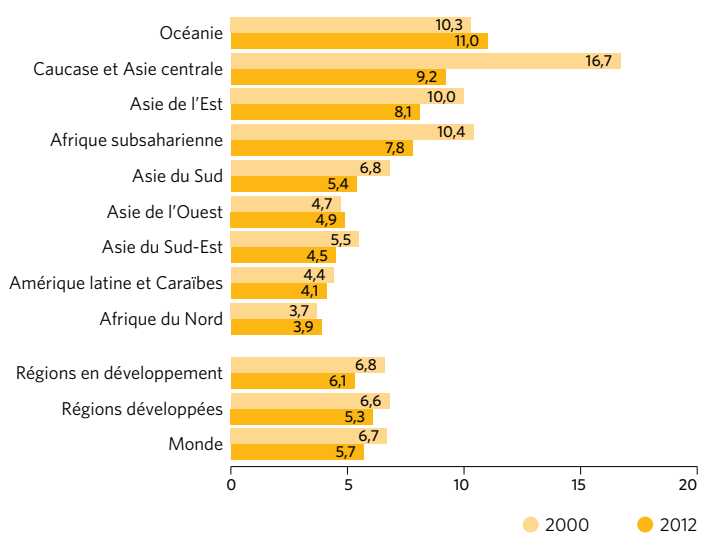


7

## La croissance économique mondiale se dissocie trop lentement de l'utilisation de l'énergie

L'intensité énergétique, calculée en divisant la quantité totale d'énergie primaire par le PIB, est la quantité d'énergie utilisée par unité de production économique. Elle s'est améliorée de 1,3 % par an de 2000 à 2012, passant de 6,7 mégajoules par unité du PIB (dollar de 2011 en parité du pouvoir d'achat) en 2000 à 5,7 en 2012; grâce à la part de l'utilisation de l'énergie couverte par une réglementation sur l'efficacité énergétique, part qui a quasi doublé lors de la dernière décennie, passant de 14 % en 2005 à 27 % en 2014. Mais la progression se fait seulement aux deux tiers du rythme nécessaire pour doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. Parmi les utilisateurs finaux, l'industrie a contribué le plus à la réduction de l'intensité énergétique, suivie de près par les transports. Près de 68 % des économies d'intensité énergétique entre 2010 et 2012 provenaient de régions en développement, l'Asie de l'Est étant le plus important contributeur.

Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et produit intérieur brut, 2000 et 2012 (mégajoules par dollar des É.-U. de 2011 en parité de pouvoir d'achat)



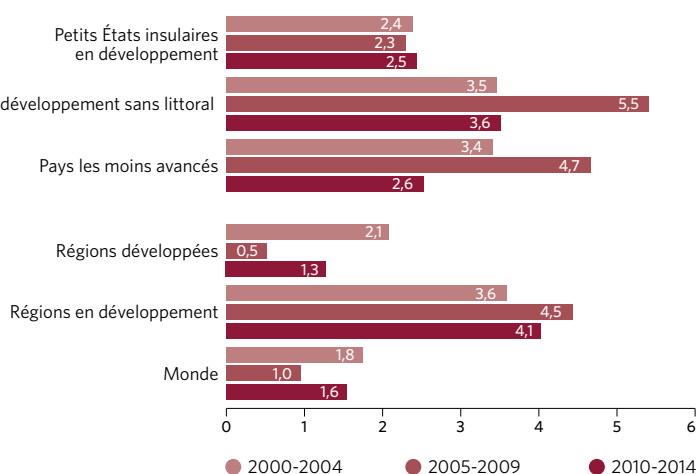


## Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Une croissance économique soutenue et partagée est une condition préalable à un développement durable, lequel peut contribuer à améliorer les moyens d'existence des personnes à travers le monde. La croissance économique peut créer de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi et fournir une plus grande sécurité économique pour tous. De plus, une croissance rapide, surtout pour les pays les moins avancés et les pays en développement, peut les aider à réduire l'écart salarial par rapport aux pays développés, diminuant ainsi les inégalités flagrantes entre les riches et les pauvres.



Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant, 2000-2004, 2005-2009 et 2010-2014 (pourcentage)



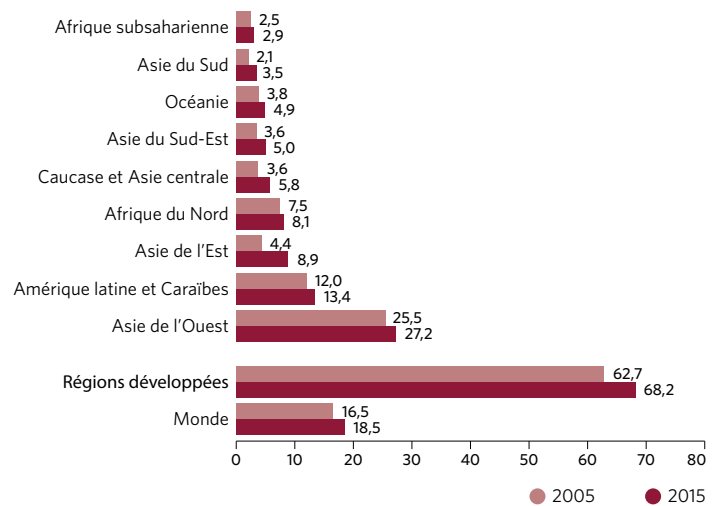
### Une augmentation de la croissance économique est nécessaire pour atteindre la cible de 7 % de croissance du PIB dans les pays les moins avancés

Durant la période 2010-2014, le taux annuel moyen de croissance du PIB réel par habitant était de 1,6 % au plan mondial, légèrement inférieur au taux obtenu pour la période 2000-2004. Le taux de croissance des pays des régions en développement était plus du triple que celui des régions développées (4,1 % contre 1,3 %, respectivement), mais les taux des deux régions étaient inférieurs à leurs moyennes historiques. Cela montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique soutenue et partagée. Le défi est particulièrement difficile pour les pays les moins avancés, dont la croissance par habitant s'était accélérée pendant un certain temps, mais s'est depuis ralentie à seulement 2,6 % en moyenne pour la période 2010-2014, soit moins que la moitié de la cible d'au moins 7 % par an.

## Malgré des améliorations, la productivité du travail dans les régions en développement reste bien inférieure à celle des régions développées

La croissance de la productivité du travail dans les régions en développement a dépassé celle des régions développées, surtout en Asie. Cela dit, la productivité des travailleurs dans les régions les plus pauvres ne représente qu'une petite fraction de celle des travailleurs du monde développé. Les travailleurs d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne ont ainsi une productivité d'environ 5 % seulement de celle des régions développées, en pourcentage du PIB. L'Asie de l'Ouest, la région en développement ayant la productivité du travail la plus élevée, a une productivité du travail représentant 40 % de celle des régions développées, et ce taux a légèrement diminué depuis 2000.

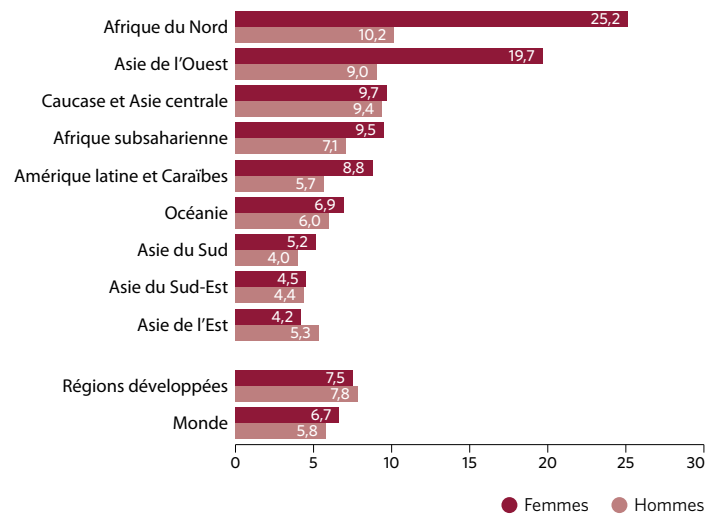
Productivité du travail (PIB par travailleur), 2005 et 2015 (milliers de dollars constants des É.-U. de 2005)



## Dans le monde, les femmes ont 15 % plus de risque d'être au chômage que les hommes, mais la disparité entre les sexes est bien plus importante en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest

Le chômage mondial s'est établi à 6,1 % en 2015, en diminution par rapport au pic de 6,6 % en 2009. Le taux de chômage était le plus bas en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est, en dessous de 5 %, alors que d'autres régions avaient un taux de 7 % ou plus. Dans le monde, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être sans emploi. Les disparités entre les sexes sont plus frappantes en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, où le taux de chômage des femmes est plus du double de celui des hommes.

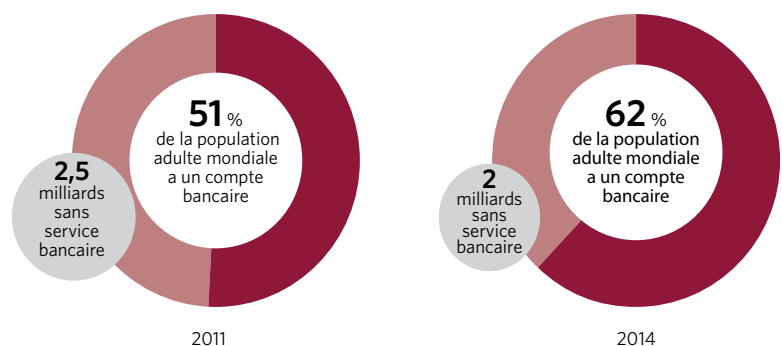
Taux de chômage ventilé par sexe, 2015 (pourcentage)



## La part d'adultes possédant un compte bancaire a augmenté de 20 % en quatre ans, mais près de deux milliards de personnes n'ont toujours pas accès à ce service financier important

Entre 2011 et 2014, le nombre d'adultes possédant un compte dans une institution financière ou en ligne est passé de 51 % à 62 % dans le monde; 700 millions d'adultes ont ainsi ouvert un compte durant cette période. Cependant, deux milliards d'adultes ne possèdent toujours pas de compte. L'exclusion financière affecte surtout les femmes et les pauvres. La part de femmes possédant un compte est de 9 points de pourcentage inférieure à celle des hommes et la part de détenteurs d'un compte parmi les 40 % de ménages les plus pauvres est de 14 points de pourcentage inférieure à celle des 60 % de ménages les plus riches.

Proportion de la population adulte mondiale possédant un compte dans une institution financière, 2011 et 2014 (pourcentage)



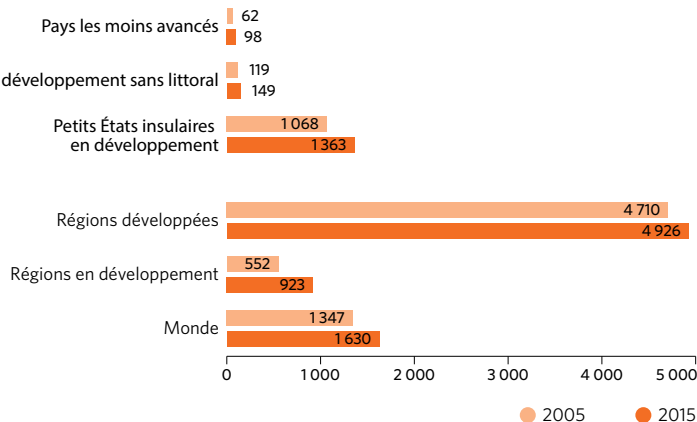


## Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'objectif de développement durable 9 aborde trois aspects importants du développement durable : l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation. L'infrastructure fournit les moyens matériels de base essentiels aux entreprises et à la société; l'industrialisation dynamise la croissance économique et la création d'emplois, réduisant ainsi les inégalités de revenus; et l'innovation améliore les capacités technologiques des secteurs industriels et permet d'acquérir de nouvelles compétences.



**Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant, 2005 et 2015 (en dollars constants des É.-U. de 2010)**



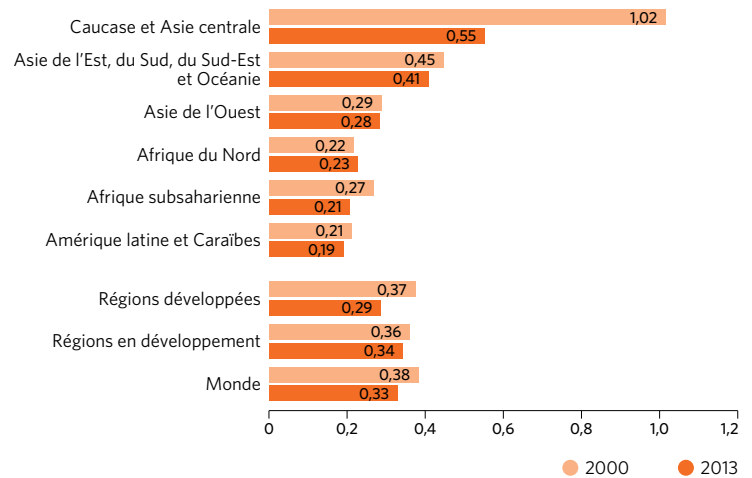
### Le potentiel manufacturier inexploité des pays les moins avancés suggère des possibilités de croissance importantes

L'industrie manufacturière est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Cependant, les valeurs ajoutées inégales dans le secteur manufacturier révèlent les défis de taille auxquels sont confrontés les pays les plus désavantagés ainsi que leur potentiel de croissance. Par exemple, en 2015, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) par habitant était inférieure à 100 dollars par an dans les pays les moins avancés (PMA) contre 4 926 dollars dans les régions développées. Des investissements importants sont nécessaires dans les PMA pour stimuler les progrès technologiques et la croissance économique, et atteindre l'objectif de doubler la part industrielle dans le PIB de ces pays. Les tendances de la VAM montrent des augmentations constantes dans les régions en développement et une légère diminution dans les régions développées, ce qui est similaire aux tendances dans les emplois manufacturiers. Le potentiel de croissance des emplois manufacturiers est particulièrement élevé dans les PMA, car de larges segments de la population continuent de travailler dans les secteurs agricoles et traditionnels.

## L'efficacité énergétique et des combustibles et technologies plus propres ont réduit les émissions de CO<sub>2</sub> par unité de valeur ajoutée

À mesure que les pays adoptent des industries moins énergivores, des combustibles et des technologies plus propres, et des politiques énergétiques plus efficaces, presque toutes les régions ont réduit l'intensité carbone de leur PIB. La part de l'énergie mondiale régie par des réglementations sur l'efficacité énergétique a quasi doublé, passant de 14 % en 2005 à 27 % en 2014. Un large développement des technologies propres augmentera les chances d'atteindre la cible proposée d'une modernisation des infrastructures et d'un réaménagement des industries afin de les rendre durables, avec une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement.

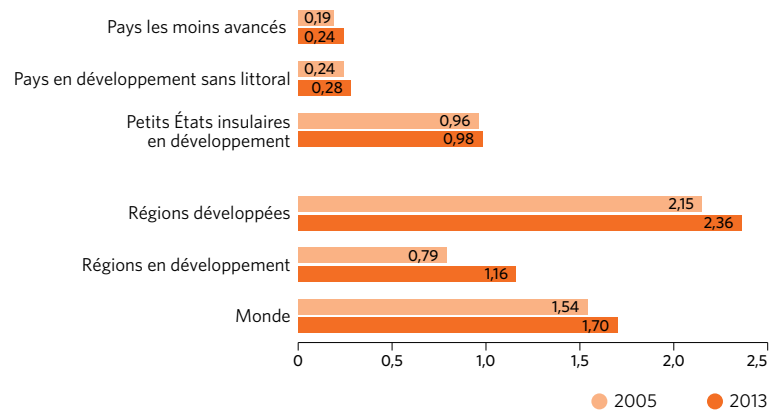
Émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par unité de valeur ajoutée, 2000 et 2013 (kilogrammes par dollar constant des É.-U. de 2010)



## Bien que les dépenses en recherche-développement aient augmenté, les pays les plus pauvres sont à la traîne

En 2013, l'investissement mondial en recherche-développement (R-D) s'est élevé à 1,7 trillion de dollars (parité du pouvoir d'achat), en augmentation par rapport à 732 milliards de dollars en 2000. Cela représente un taux annuel de croissance de 4,6 % et suggère que 1,7 % du PIB mondial était consacré à la R-D en 2013. Bien qu'importante, cette moyenne mondiale cache de grandes disparités entre les régions : les régions développées ont consacré près de 2,4 % de leur PIB à la R-D en 2013, alors que la moyenne pour les PMA et les pays en développement sans littoral s'établissait à moins de 0,3 %. Des efforts plus concertés sont urgents pour améliorer les capacités de recherche dans ces pays.

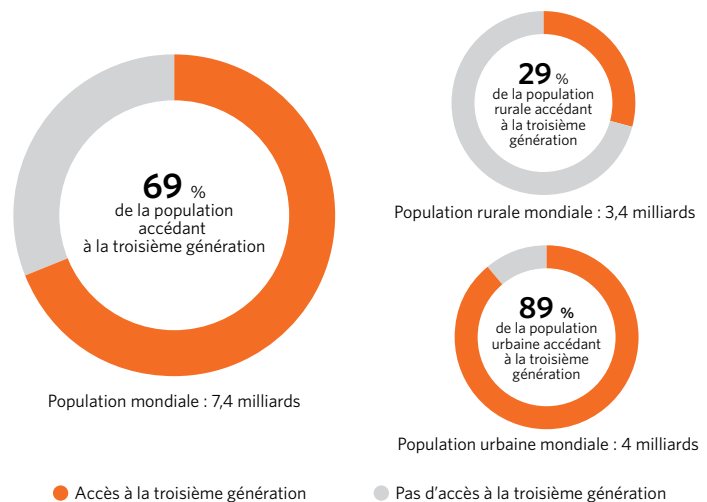
Dépenses en recherche-développement en proportion du PIB, 2005 et 2013 (pourcentage)



## Les réseaux à large bande mobiles couvrent près de 90 % de la population urbaine, mais seulement 30 % de la population rurale

Des progrès technologiques dans le secteur des communications, des réseaux en expansion et des prix à la baisse ont accéléré la diffusion des services cellulaires mobiles dans le monde. Les populations vivant dans des zones précédemment non connectées ont rejoint la société mondiale de l'information et, en 2015, 95 % des individus vivant dans les PMA étaient couverts par un signal cellulaire mobile. Cependant, l'accès à l'Internet haut débit grâce à la technologie de troisième génération (3G) est moins répandu : 29 % seulement de la population rurale est couverte. De plus en plus, l'accès à Internet est une condition nécessaire pour que les producteurs et les entrepreneurs restent compétitifs et de plus grands efforts sont requis pour étendre ce type de couverture aux zones rurales et isolées du monde.

Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile de troisième génération, par lieu et technologie, 2015 (pourcentage)





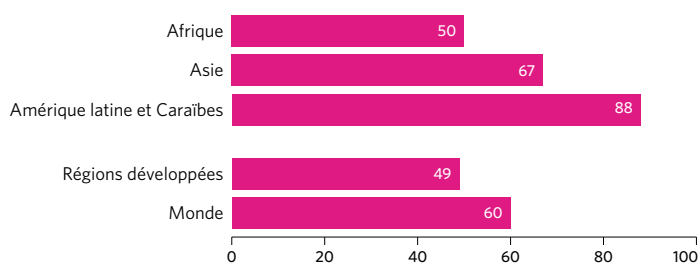


## Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'objectif 10 appelle à davantage d'égalité des chances et à la réduction des inégalités de revenus, ainsi que celles basées sur le sexe, l'âge, le handicap, la race, la classe, l'ethnicité et la religion, tant dans les pays qu'entre les pays. Les dirigeants du monde ont constaté les contributions positives des migrations internationales à une croissance inclusive et un développement durable, tout en reconnaissant qu'elles exigent des réponses cohérentes et complètes. Par conséquent, ils se sont engagés à coopérer au niveau international afin d'assurer une migration sans danger, ordonnée et légale. L'objectif aborde aussi des questions relatives à la représentation des pays en développement dans la prise de décisions de portée mondiale et l'aide au développement.



Proportion de pays de chaque région avec des taux de croissance annuels moyens du revenu réel par habitant des 40 % de la population les plus pauvres supérieurs à la moyenne nationale, 2007-2012 (pourcentage)



Note : Le graphique représente les données de 94 pays : 43 dans les régions développées, 16 en Afrique, 19 en Asie et 16 en Amérique latine et Caraïbes.

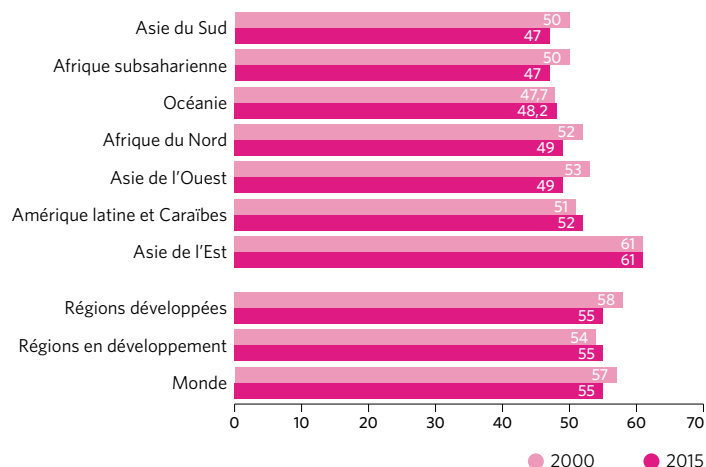
### De nombreux pays d'Amérique latine et Caraïbes et d'Asie ont enregistré une diminution des inégalités de revenus

Lorsque la croissance des revenus chez les personnes les plus pauvres d'un pays est plus rapide que la moyenne nationale, les inégalités de revenus se réduisent. Dans 56 des 94 pays disposant de données pour la période 2007-2012, le revenu par habitant des 40 % des ménages les plus pauvres a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale. Cela était particulièrement vrai en Amérique latine et Caraïbes et en Asie, où 88 % et 67 % des pays, respectivement, ont constaté des augmentations pour les 40 % des ménages les plus pauvres. Cela étant dit, une croissance plus rapide pour les plus pauvres n'implique pas nécessairement une plus grande prospérité, puisque neuf des 56 pays ont connu des taux négatifs de croissance des revenus sur cette période.

## La part du travail dans le PIB a diminué dans la plupart des régions

La part du PIB qui est attribuée au travail a connu une tendance à la baisse au cours des 15 dernières années à mesure que les processus de production se mécanisaient et que la part du capital dans le PIB ne cessait d'augmenter. Au cours de cette période, la part du travail dans le PIB a augmenté uniquement en Océanie et en Amérique latine et Caraïbes, où elle s'établissait à 48 % et 52 %, respectivement, en 2015. L'Asie de l'Est a enregistré une croissance nulle de la part du travail dans le PIB, et sa part à 61,4 % du PIB reste la plus élevée dans le monde. Alors que la part du travail dans le PIB a diminué de presque 58 % en 2000 à juste au-dessus de 55 % en 2015 pour les régions développées, les régions en développement ont connu une légère amélioration de 54 % à 55 %. La stagnation des salaires dans toutes les régions a contribué de manière significative à ces résultats.

Part du travail dans le PIB (parité de pouvoir d'achat), y compris les salaires et les transferts sociaux, 2000 et 2015 (pourcentage)



## Les importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement continuent de bénéficier d'une franchise de droits de la part des pays développés

La part des importations en provenance des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement qui ont bénéficié d'une franchise de droits a augmenté entre 2000 et 2014, atteignant 84 % et 79 %, respectivement, bien que l'évolution ait été plus rapide pour les pays en développement. L'avantage relatif des PMA dans l'accès à la franchise de droits a varié en fonction des groupes de produits : la quasi-totalité des produits agricoles en provenance des PMA (98 %) ont été exemptés de droits par les pays développés, contre 74 % des produits en provenance des pays en développement. Cet avantage relatif pour les PMA a été plus important pour les textiles et les vêtements : les taux pour les deux groupes de produits étaient d'environ 70 % pour les PMA; pour les pays en développement, les taux étaient de 41 % pour les textiles et de 34 % pour les vêtements.

Proportion des importations en franchise de droits (à l'exclusion des armes et du pétrole) en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement, 2000-2014 (pourcentage)

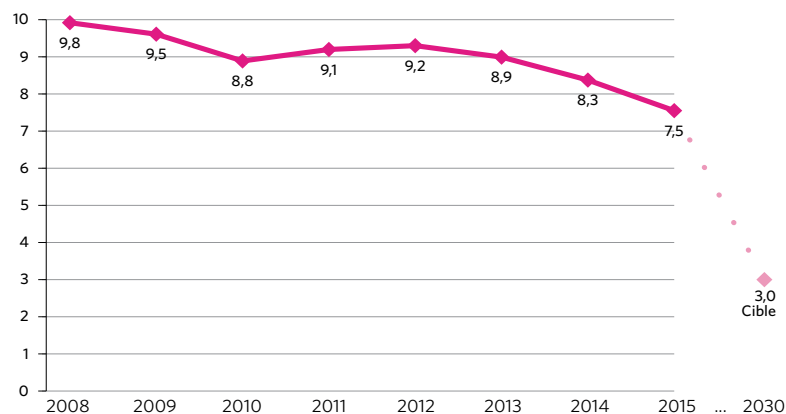


10

## Le coût des transferts de fonds internationaux a diminué

Les migrants contribuent de manière positive à une croissance inclusive et au développement durable. Ils contribuent aussi au développement de leurs pays d'origine et de destination par leur travail et par les transferts de fonds dans leur pays. Le total de ces transferts vers les pays en développement a augmenté légèrement en 2015 à 431,6 milliards (en hausse de 0,4 % par rapport à 2014), mais le coût des transferts d'argent par-delà les frontières demeure élevé; bien qu'il ait diminué de 2012 à 2015, il s'établissait en moyenne à 7,5 % du montant envoyé en 2015, plus du double du taux cible de 3 %.

Coût moyen mondial d'un transfert de fonds équivalent à 200 dollars par rapport à la somme versée, 2008-2015 (pourcentage)



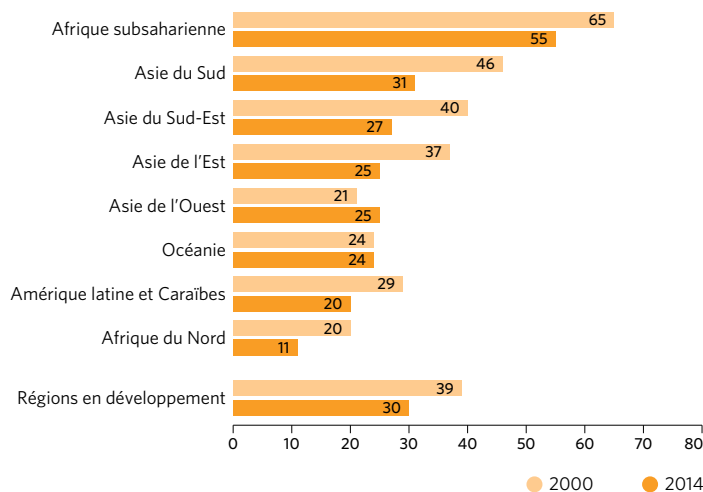


## Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

De nos jours, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes. D'ici à 2030, on prévoit que 6 personnes sur 10 seront des citadins. Malgré les nombreux problèmes posés par la planification, les villes offrent des économies d'échelle plus efficaces à différents niveaux, y compris la fourniture de biens, de services et de moyens de transport. Grâce à une planification et une gestion judicieuses tenant compte des risques, les villes peuvent devenir des centres d'innovation et de croissance, et contribuer au développement durable.



**Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, 2000 et 2014 (pourcentage)**



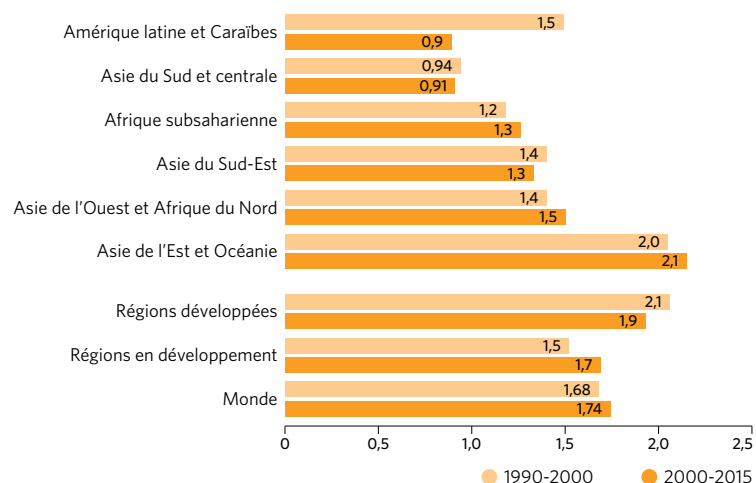
### Près du tiers de la population urbaine des régions en développement vit toujours dans des taudis

En 2014, 30 % de la population urbaine des régions en développement vivait dans des taudis. En Afrique subsaharienne, la proportion était la plus élevée de toutes les régions, soit 55 %. Bien que le pourcentage de citoyens vivant dans de telles conditions ait diminué au cours de la dernière décennie, plus de 880 millions de personnes dans le monde vivaient encore dans des taudis en 2014. Une action concertée sera nécessaire pour régler ce problème et renforcer les capacités de résilience, car les villes continuent d'exercer un pouvoir d'attraction sur les individus recherchant de plus grandes opportunités et une vie meilleure.

## De nombreuses villes à travers le monde font face à l'expansion urbaine

Dans de nombreuses villes du monde en plein essor, les populations en augmentation se déplacent vers l'extérieur, bien au-delà des limites administratives. L'expansion urbaine concerne de nombreuses régions : de 2000 à 2015, l'Asie de l'Est et l'Océanie avait le ratio le plus élevé du monde de l'utilisation des terres par rapport à la croissance démographique, et les régions développées se classaient en deuxième position. Seule l'Amérique latine et Caraïbes et l'Asie du Sud-Est avaient un rapport inférieur à un, ce qui signifie que les villes de ces régions devenaient plus densément peuplées. Malheureusement, une valeur faible de ce ratio ne signifie pas nécessairement que leurs citoyens s'en tirent mieux, car cela peut indiquer une prévalence de taudis surpeuplés. Cette expansion non planifiée est associée à une augmentation des émissions de dioxyde de carbone par habitant et à une pollution dangereuse, et entraîne généralement l'augmentation des prix des logements, entravant ainsi le développement durable.

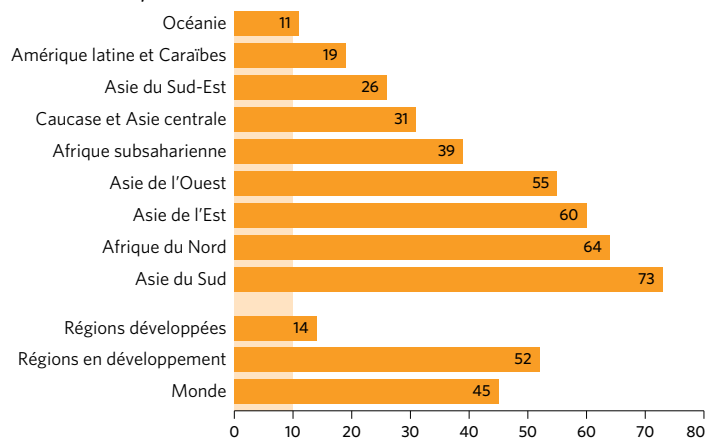
Ratio moyen entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique, 1990-2000 et 2000-2015, basé sur un échantillon stratifié de 194 villes



## Partout dans le monde, les villes ont des niveaux de pollution de l'air dangereusement élevés

La pollution de l'air est un risque environnemental majeur pour la santé. Au niveau mondial, on estime que la pollution de l'air ambiant (de l'air extérieur), tant dans les zones urbaines que rurales, a provoqué 3,7 millions de décès prématurés en 2012. En 2014, près de la moitié de la population urbaine mondiale a été exposée à des niveaux de pollution de l'air qui sont au moins 2,5 fois supérieurs au seuil de sécurité fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Aucune région n'avait un taux moyen annuel de concentration de particules en suspension inférieur au niveau maximal de 10 microgrammes par mètre cube défini par l'OMS.

Taux moyen annuel de particules en suspension de 2,5 microns de diamètre ou de niveaux de concentration inférieure en microgrammes par mètre cube ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ), dans les zones urbaines, 2014



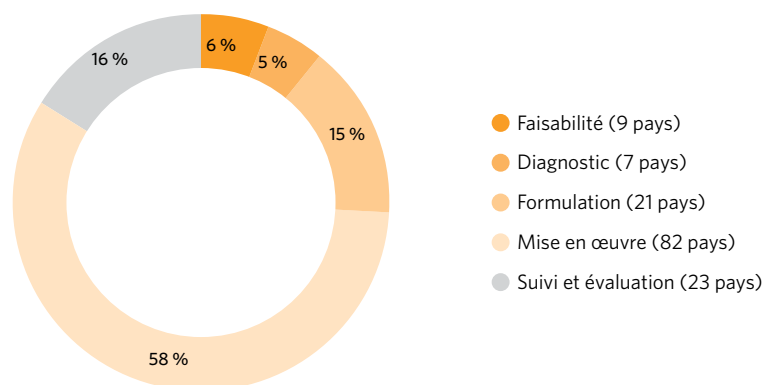
■ Niveau maximal de pollution de l'air fixé par l'OMS : 10  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Note : Les données déclarées concernent seulement les États membres de l'OMS.

## Près de trois quarts des pays ont mis en œuvre ou élaborent des politiques urbaines nationales

Les politiques nationales et les plans régionaux de développement qui tiennent compte des besoins et caractéristiques spécifiques des zones urbaines sont essentiels pour le développement durable. À partir de 2015, 142 pays avaient élaboré des politiques urbaines au niveau national; parmi eux, 82 pays étaient déjà à l'étape de mise en œuvre et 23 avaient atteint l'étape du suivi et de l'évaluation. La grande majorité de ces politiques urbaines peuvent davantage tenir compte des objectifs de développement durable et être ventilées par thèmes principaux du programme de développement durable et sont un moyen de relier la politique nationale à l'action locale.

Proportion et nombre de pays qui mettent en œuvre des politiques urbaines nationales, par étape de mise en œuvre, 2015 (pourcentage)



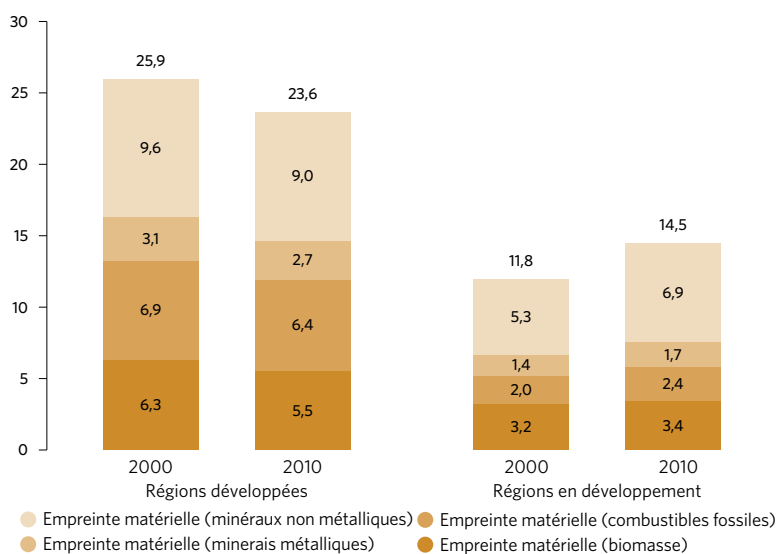


## Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Une croissance et un développement durables nécessitent de minimiser l'utilisation des ressources naturelles et des matières toxiques, ainsi que les déchets et polluants générés, tout au long du processus de production et de consommation. L'objectif 12 de développement durable encourage des modes de consommation et de production plus durables grâce à différentes mesures, dont des politiques spécifiques et des conventions internationales portant sur la gestion des matières toxiques pour l'environnement.



**Empreinte matérielle par rapport au PIB, 2000 et 2010, par type de matière première (kilogrammes par unité de PIB à prix constants de dollars É.-U. en 2005)**



Note : Le total peut éventuellement ne pas correspondre à la somme des catégories de matières premières car les chiffres ont été arrondis.

### À mesure que les régions en développement s'industrialisent, leur utilisation de matières premières augmente

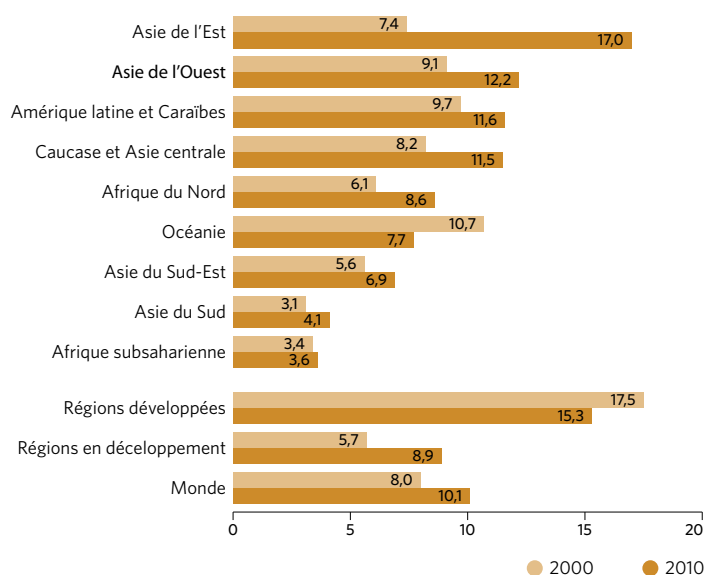
L'empreinte matérielle est un indicateur des combustibles fossiles et des autres matières premières extraits dans le monde et utilisés dans un pays donné. Elle représente la quantité de matières premières nécessaires aux besoins d'un pays et peut s'interpréter comme un indicateur du niveau de vie matériel ou du niveau de capitalisation d'une économie. De 2000 à 2010, l'empreinte matérielle par rapport à leur PIB des régions développées a diminué grâce à une plus grande efficacité des procédés industriels. Mais avec 23,6 kilogrammes par unité de PIB en 2010, elle était toujours largement supérieure à l'empreinte des régions en développement évaluée à 14,5 kilogrammes par unité de PIB. À mesure que les pays en développement s'industrialisaient, l'empreinte matérielle mondiale dans son ensemble a augmenté durant ces 10 ans. Les minerais non métalliques ont représenté la plus grande augmentation, passant de 5,3 à 6,9 kilogrammes par unité de PIB. Cette composante représente près de la moitié de l'empreinte matérielle des régions en développement.



## La consommation par habitant des ressources naturelles a diminué dans les régions développées, alors qu'elle a augmenté dans la plupart des régions en développement

Une autre mesure du flux ou de l'utilisation des matières dans les pays est constituée par la consommation matérielle nationale, qui mesure la quantité de ressources naturelles utilisées dans les processus économiques. La consommation matérielle nationale par habitant a légèrement diminué dans les régions développées, passant de 17,5 tonnes métriques par habitant en 2000 à 15,3 tonnes métriques par habitant en 2010. Cependant, elle est restée de 72 % supérieure à celle des régions en développement, qui était de 8,9 tonnes métriques par habitant en 2010. La consommation matérielle nationale par habitant a augmenté dans la plupart des régions en développement durant cette période, excepté en Afrique subsaharienne, où elle est restée relativement stable, et en Océanie où elle a diminué de 10,7 à 7,7 tonnes métriques par habitant. L'augmentation spectaculaire de la consommation par habitant de matières premières en Asie durant cette période, en particulier en Asie de l'Est, est due principalement à une industrialisation rapide.

Consommation matérielle nationale par habitant, 2000 et 2010 (tonnes par habitant)

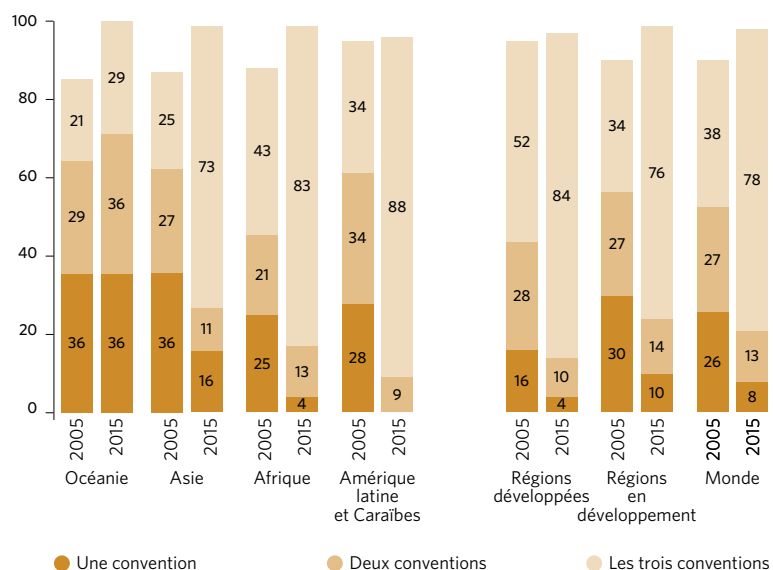


Note : La consommation matérielle nationale mesure l'ensemble des matières consommées. Elle est définie comme la quantité annuelle de matières premières extraites du territoire national, y compris les importations et déduction faite des exportations. Elle inclut les consommations intermédiaire et finale rejetées dans l'environnement.

## Quasiment tous les pays sont parties à au moins un accord international sur l'environnement relatif aux déchets dangereux et autres substances chimiques

Les cadres internationaux permettant de parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux, des substances chimiques et des polluants organiques persistants ont été mis en place par les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm. À l'exception de six États, tous les États Membres des Nations Unies sont parties à au moins une de ces conventions. Le nombre de parties à ces conventions a augmenté de façon importante entre 2005 et 2015, particulièrement en Afrique et en Océanie. Actuellement, il y a 183 parties à la Convention de Bâle, 180 à la Convention de Stockholm et 155 à la Convention de Rotterdam (y compris l'Union européenne en tant que partie aux trois conventions). Devenir partie à ces accords internationaux implique certaines obligations, dont la désignation d'un contact chargé de la transmission des informations pertinentes. Toutes les parties à la Convention de Bâle, à l'exception d'une, et la majorité des parties aux Conventions de Rotterdam et de Stockholm ont désigné de tels contacts. Cependant, le nombre de pays soumettant des rapports nationaux sur leurs progrès, qui sont obligatoires pour les Conventions de Bâle et de Stockholm, est allé en diminuant depuis 2009-2010.

Proportion de parties aux accords internationaux multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et déchets dangereux (Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm), 2005 et 2015 (pourcentage)



Note : Les données pour l'Asie incluent le Caucase et l'Asie centrale, l'Asie de l'Est, du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Asie de l'Ouest. Les données pour l'Afrique incluent l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.



# 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

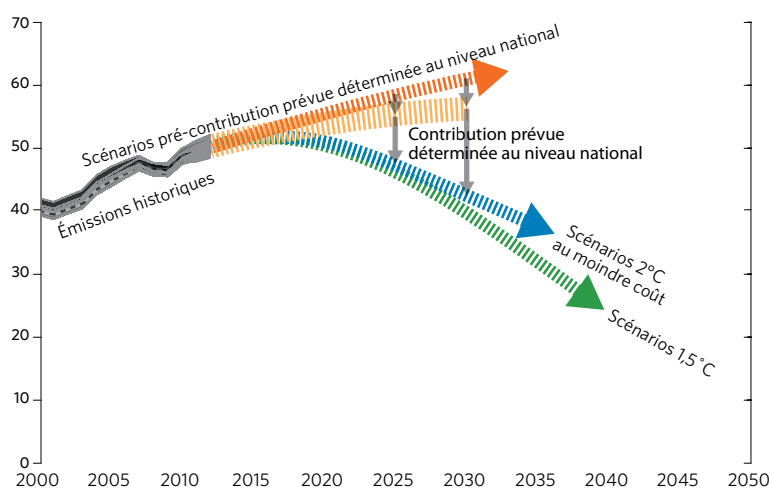


## Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les changements climatiques constituent la plus grande menace au développement, et leurs effets généralisés et sans précédent pèsent de manière disproportionnée sur les plus pauvres et les plus vulnérables. L'objectif 13 appelle à prendre des mesures d'urgence non seulement pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, mais aussi pour renforcer la capacité d'adaptation face aux dangers et aux catastrophes naturelles liés au climat.



Comparaison des niveaux mondiaux d'émission de gaz à effet de serre en 2025 et 2030 résultant de l'application des contributions prévues déterminées au niveau national et d'autres scénarios (gigatonnes en équivalent de CO<sub>2</sub> par an)



Note : Pour un graphique plus détaillé, voir figure 2 du rapport de synthèse actualisé de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur l'effet agrégé des contributions prévues déterminées au niveau national (2 mai 2016, [http://unfccc.int/focus/indc\\_portal/items/9240.php](http://unfccc.int/focus/indc_portal/items/9240.php)).

### L'Accord de Paris définit le cadre pour des mesures ambitieuses en faveur du climat, prises par tous pour le développement durable

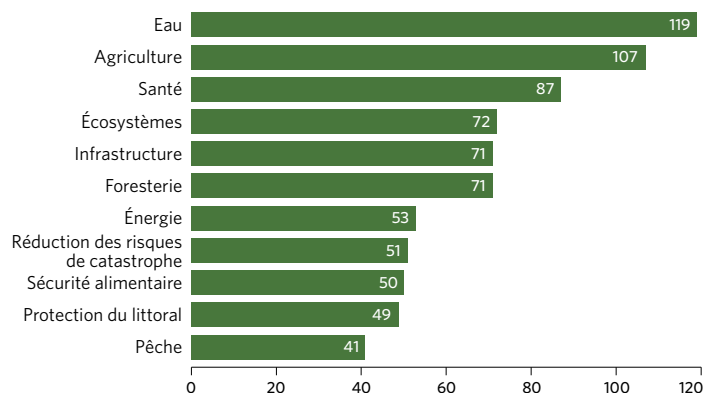
Les émissions de carbone ont régulièrement augmenté au cours des dernières décennies, conduisant à des augmentations des températures dans le monde. La période de 2011 à 2015 a été la plus chaude jamais enregistrée, avec la mer de glace atteignant son niveau le plus bas de l'histoire et le blanchiment des coraux, résultant des augmentations des températures à la surface des mers, menaçant les récifs coralliens dans le monde. L'accord historique de Paris, qui a été signé en avril 2016 par 175 États Membres, tente d'atténuer les changements climatiques et d'accélérer et d'intensifier les mesures et les investissements requis pour un futur durable à faible émission de carbone. La nécessité de renforcer l'action mondiale, afin d'empêcher les températures mondiales de s'élever de plus de 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 degré Celsius, est un point essentiel de l'Accord. L'Accord de Paris exige que les parties identifient leur contribution prévue déterminée au niveau national. Les progrès liés à l'Accord de Paris feront l'objet d'un suivi tous les cinq ans grâce à un inventaire mondial.



## Plus de 70 % des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont inclus un élément d'adaptation dans leur plans de mesures pour le climat

Le 4 avril 2016, 189 des 197 parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques avaient soumis 161 contributions prévues déterminées au niveau national (la Commission européenne avait aussi soumis un projet commun), dont 137 incluaient un élément d'adaptation. Quelques parties ont insisté sur le fait que l'adaptation était leur principale priorité, car elles considèrent que les impacts potentiels des changements climatiques sont fortement liés au développement national, à la durabilité et à la sécurité. Les parties ont évoqué pratiquement chaque secteur et domaine de l'économie dans l'élément d'adaptation de leur contribution prévue déterminée au niveau national. Les trois priorités les plus importantes étaient l'eau, l'agriculture et la santé, qui correspondent aux trois dangers les plus importants identifiés par les parties : les inondations, la sécheresse et les températures plus élevées. De nombreuses parties ont aussi cité les maladies à transmission vectorielle ou hydrique comme un risque nécessitant une adaptation.

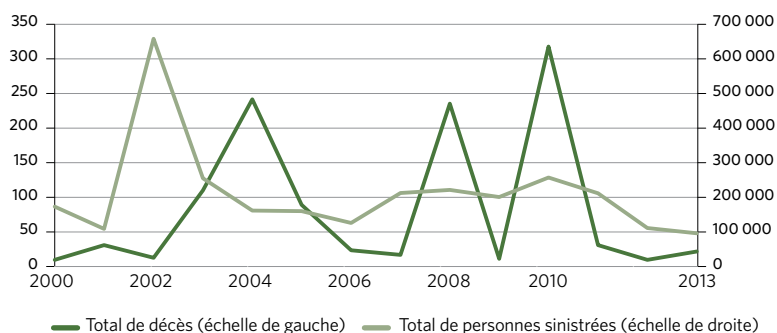
Nombre de parties qui mentionnent une zone ou un secteur comme une priorité telle que définie dans l'élément d'adaptation de la contribution prévue déterminée au niveau national



## Les catastrophes naturelles ont augmenté en fréquence et intensité, affectant davantage de personnes

Les catastrophes, dont beaucoup sont exacerbées par les changements climatiques et augmentent en fréquence et intensité, entravent la progression vers le développement durable. Alors que le nombre de personnes affectées varie grandement d'une année à l'autre, en moyenne 83 000 personnes sont décédées et 211 millions ont été sinistrées annuellement, suite aux catastrophes naturelles qui se sont produites de 2000 à 2013.

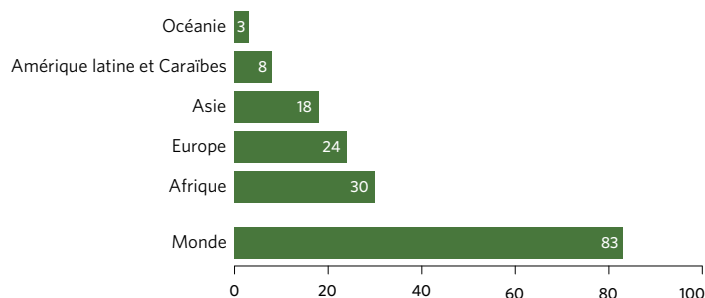
Nombre total de décès et de personnes sinistrées suite à des catastrophes naturelles dans le monde, 2000-2013 (milliers)

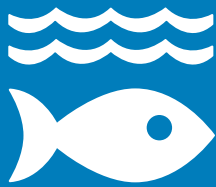


## Quatre-vingt-trois pays ont mis en œuvre des dispositions pour gérer le risque de catastrophe

Face à l'augmentation de catastrophes naturelles, les pays ont commencé à mettre en œuvre des stratégies nationales et locales pour la réduction du risque de catastrophe. En 2015, 95 pays ont volontairement convenu d'une autoévaluation sur l'inclusion de dispositions législatives et/ou réglementaires pour gérer le risque de catastrophes. Parmi eux, 83 pays avaient de telles dispositions en œuvre. Avec pour but la réduction des facteurs sous-jacents de risque de catastrophe, les pays ont commencé à considérer et mettre en œuvre un ensemble de différents mécanismes, dont des projets et des programmes d'adaptation aux changements climatiques, des études d'impact environnemental, une planification intégrée, des paiements pour des services écosystémiques, et une législation pour la protection des zones sensibles en matière d'environnement.

Nombre de pays ayant mis en œuvre des dispositions législatives et/ou réglementaires pour gérer les risques de catastrophe, 2015



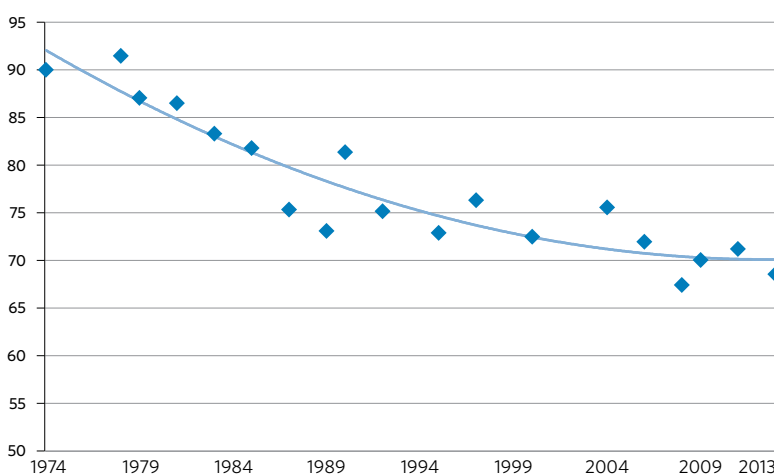


## Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Les océans, les mers et autres ressources marines sont essentiels au bien-être des humains et au développement social et économique mondial. Leur conservation et leur exploitation durable sont cruciales pour réaliser le Programme 2030, en particulier pour les petits États insulaires en développement. Les ressources marines sont particulièrement importantes pour les résidents des communautés côtières, soit 37 % de la population mondiale en 2010. Les océans fournissent des moyens d'existence, de subsistance et rendent possibles certaines activités économiques, la pêche ou le tourisme par exemple. Ils aident aussi à réguler l'écosystème mondial en absorbant la chaleur et le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de l'atmosphère. Cependant, les océans et les zones côtières sont extrêmement vulnérables à la dégradation de l'environnement, la surpêche, les changements climatiques et la pollution.



Proportion des stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement viable, 1974-2013 (pourcentage)



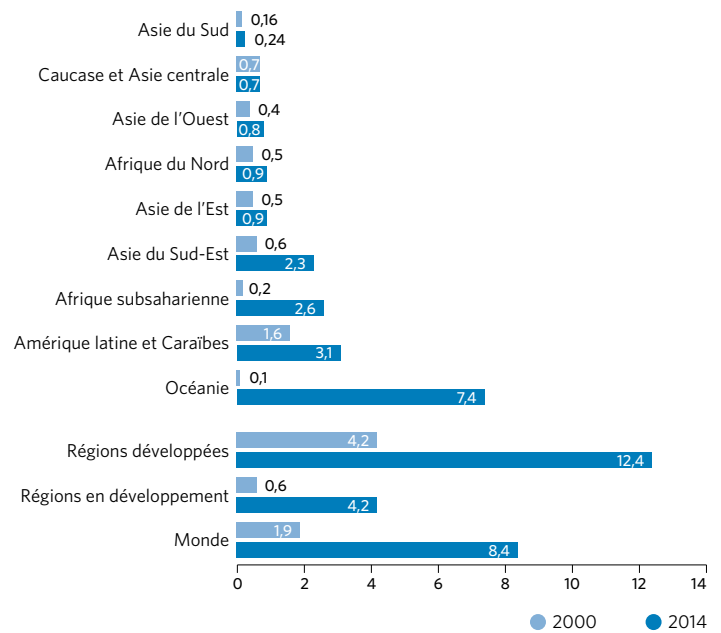
### La tendance à la baisse des stocks durables de poissons a ralenti et semble s'être stabilisée

La pêche contribue de manière significative à la sécurité alimentaire mondiale, aux moyens d'existence et à l'économie. Cependant, si elle n'est pas gérée de manière durable, la pêche peut endommager l'habitat des poissons, réduire la biodiversité et perturber le fonctionnement des écosystèmes, avec des répercussions négatives sur le développement social et économique durable. Pour trouver un juste équilibre, les stocks de poissons doivent être maintenus dans des limites biologiquement viables, au niveau ou au-dessus du niveau d'abondance pouvant produire le rendement maximal durable. En se basant sur une évaluation des stocks, la proportion mondiale des stocks de poissons marins se trouvant à des niveaux biologiquement viables a diminué de 90 % en 1974 à 69 % en 2013 et semble s'être stabilisée au cours des dernières années.

## La couverture des zones côtières et marines sous protection a été multipliée par quatre depuis 2000

La protection de la biodiversité des sites marins est vitale pour assurer la viabilité de la biodiversité et des services écosystémiques. En 2014, 8,4 % de l'environnement marin relevant d'une juridiction nationale (jusqu'à 200 milles nautiques de la côte) et 0,25 % de l'environnement marin en dehors d'une juridiction nationale étaient protégés. Aussi bien les régions développées que les régions en développement ont augmenté leur protection des zones marines de 2000 à 2014. Cependant, une grande partie de l'augmentation était due à la création de vastes zones protégées autour d'un petit nombre de pays et dans des zones non nécessairement ciblées pour la biodiversité. Par conséquent, les zones marines protégées ne sont pas réparties uniformément et les différences entre les régions sont importantes. En Océanie, la part des zones marines et côtières protégées a augmenté de 0,1 % en 2000 à 7,4 % en 2014, pourcentage le plus élevé parmi les régions en développement. Pour s'assurer que les espèces et habitats marins ne soient pas détruits, ces zones protégées doivent être gérées efficacement et couvrir des zones clés pour la biodiversité, qui constituent des sites importants pour la persistance de la biodiversité mondiale. De 2000 à 2016, la part des zones marines clés pour la biodiversité qui étaient complètement couvertes par des zones protégées ont augmenté de 15 % à 19 %.

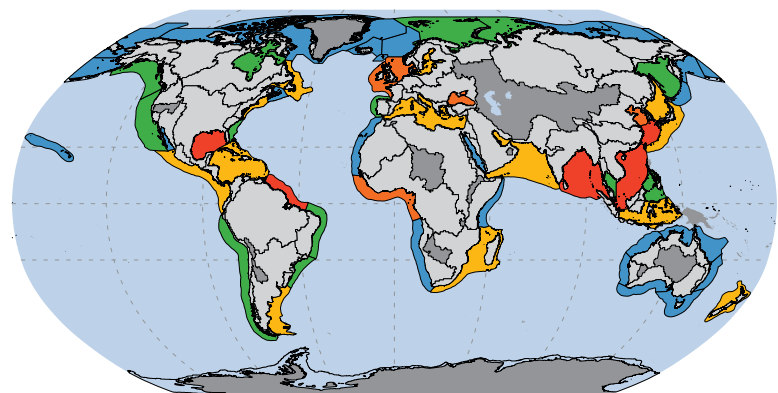
Proportion des zones côtières et marines protégées, 2000 et 2014 (pourcentage)



## D'importants écosystèmes marins subvenant aux besoins de plus de 780 millions de personnes sont très menacés par l'eutrophisation côtière

Les régions côtières sont très vulnérables à la pollution. Les bassins fluviaux, les écosystèmes marins et l'atmosphère faisant partie des systèmes hydrologiques, les effets de la pollution se font souvent sentir loin de leur source. Dans de nombreuses zones côtières, la pollution et l'eutrophisation, un excédent de nutriments dans l'eau, souvent dû à des écoulements depuis les terres, provoquant la croissance vigoureuse de plantes et d'algues et la fin de la vie animale par manque d'oxygène, ont été les facteurs clés de changements nocifs. En 2016, d'après l'analyse comparative du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, les cinq grands écosystèmes marins les plus exposés à l'eutrophisation côtière sont le golfe du Bengale, la mer de Chine orientale, le golfe du Mexique, le plateau du nord du Brésil et la mer de Chine méridionale; ces zones fournissaient des services écosystémiques pour leur population côtière de 781 millions d'habitants en 2010.

Catégories d'indicateur de risque d'eutrophisation des grands écosystèmes marins, 2016



- Niveau de risque 1 (très faible)
- Niveau de risque 2 (faible)
- Niveau de risque 3 (modéré)
- Niveau de risque 4 (élevé)
- Niveau de risque 5 (très élevé)
- Aucune donnée

Note : La carte mondiale sert uniquement à des fins d'illustration et n'implique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.





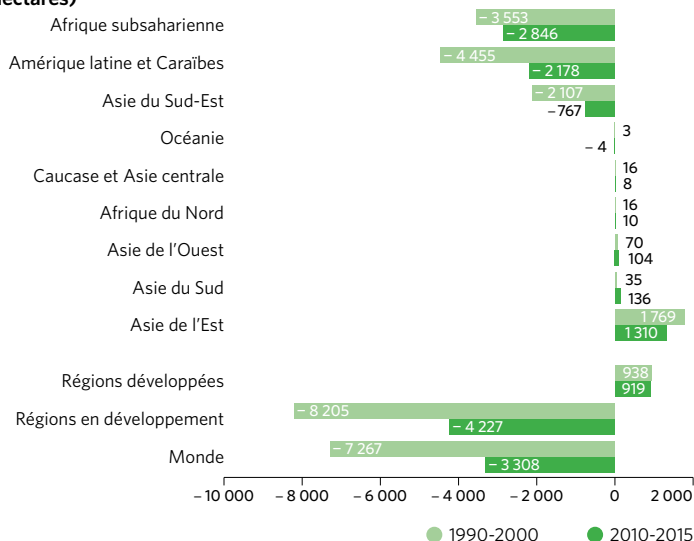


## Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La préservation des diverses formes de vie sur terre nécessite des efforts ciblés pour protéger, restaurer et promouvoir la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et autres. L'objectif 15 met particulièrement l'accent sur la gestion durable des forêts, l'arrêt et l'inversion du processus de dégradation des terres et de l'habitat naturel, la lutte avec succès contre la désertification et l'arrêt de l'appauvrissement de la biodiversité. Tous ces efforts combinés visent à garantir que les bienfaits des écosystèmes terrestres, y compris les moyens de subsistance viables, seront appréciés par les générations à venir.



Variation annuelle de la superficie forestière, 1990-2000 et 2010-2015 (1 000 hectares)



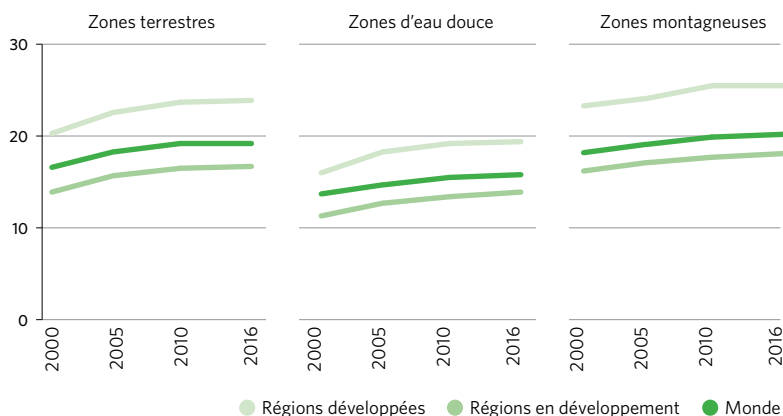
### La perte nette de forêts a diminué de plus de moitié depuis les années 1990, mais ne s'est pas arrêtée

Entre 1990 et 2015, la superficie forestière mondiale a diminué de 31,7 % de la masse continentale dans le monde à 30,7 %. Cette perte est principalement due à la conversion des forêts à d'autres usages, tels que l'agriculture et le développement des infrastructures. En même temps, d'autres zones ont été reboisées grâce aux plantations forestières, aux restaurations de paysages forestiers ou à l'expansion naturelle. En raison de ces processus en cours et des efforts pour ralentir la déforestation, la perte nette mondiale de superficies forestières a diminué de 7,3 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 3,3 millions d'hectares par an durant la période 2010 à 2015. Les progrès dans les régions sont mitigés : l'Amérique latine et Caraïbes, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est accusaient les plus grandes pertes de zones forestières, alors que l'Asie de l'Est affichait les plus grandes augmentations.

## Les zones clés pour la biodiversité sont de plus en plus protégées

En 2014, 15,2 % des milieux terrestres et d'eau douce du monde étaient couverts par des zones protégées, reconnues, dédiées et gérées afin d'assurer à long terme la conservation de la nature. Une mesure fondamentale de leur efficacité est représentée par le fait qu'elles incluent de manière extensive des sites qui contribuent significativement à la maintenance de la biodiversité mondiale, tels que les zones clés pour la biodiversité. Au plan mondial, le pourcentage de ces milieux terrestres, d'eau douce et montagneux couverts par des zones protégées a augmenté de 16,5 % à 19,3 %, de 13,8 % à 16,6 %, et de 18,1 % à 20,1 %, respectivement de 2000 à 2016. La sauvegarde de ces zones clés dans le monde pour les trois écosystèmes est d'une importance cruciale pour maintenir la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes, et par conséquent les bienfaits qu'elles offrent aux populations.

Proportion de sites clés pour la biodiversité entièrement couverts par des zones protégées, par type d'écosystème (zones terrestres, d'eau douce et montagneuses), 2000-2016 (pourcentage)

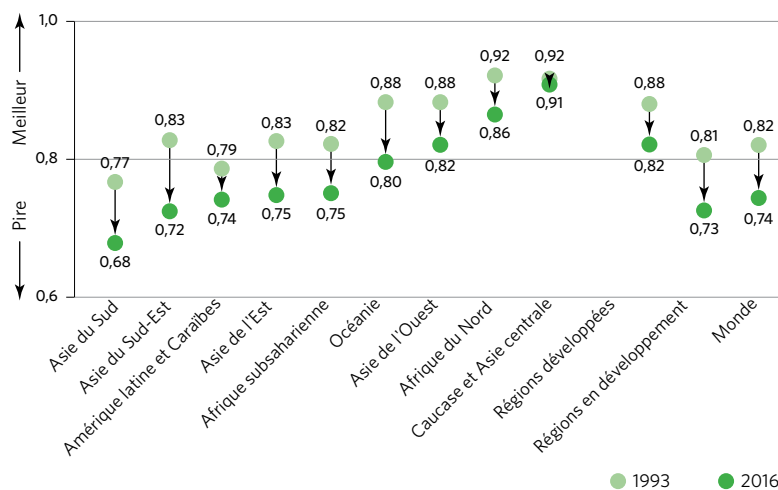


Note : Les types d'écosystème ne sont pas mutuellement incompatibles.

## Dans toutes les régions, la survie des espèces est de plus en plus menacée

Depuis 2015, plus de 23 000 espèces de plantes, champignons et animaux ont un risque élevé d'extinction. D'après l'indice de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, les amphibiens déclinent le plus rapidement en Amérique latine et Caraïbes, principalement à cause de la chytridiomycose, une des nombreuses maladies de la faune sauvage en hausse dans le monde. Les plus grandes augmentations du risque d'extinction pour les oiseaux et les mammifères se sont produites en Asie du Sud-Est, dues surtout à la conversion des forêts de plaine. En moyenne, le risque d'extinction pour les espèces coralliennes augmente rapidement, alors que les cycadées (un ancien groupe de plantes produisant des cônes) sont le plus gravement menacées parmi toutes les espèces évaluées. Mais la disparition des espèces n'est pas inévitable : les risques d'extinction pour les espèces vertébrées ont été inversés dans cinq petits États insulaires en développement (les Îles Cook, les Fidji, Maurice, les Seychelles et les Tonga) par des mesures de conservation prises au cours des dernières décennies.

Indice de la Liste rouge\* pour la survie des espèces, 1993-2016

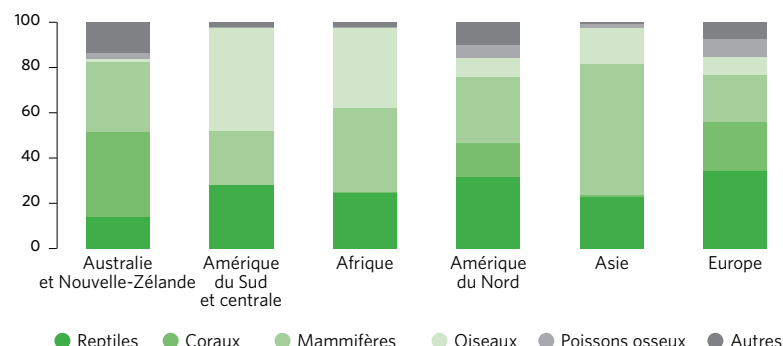


\* L'indice de la Liste rouge pour chaque région est basé sur la probabilité agrégée de survie (l'inverse du risque d'extinction) pour tous les oiseaux, mammifères, amphibiens, coraux et cycadées présents dans la région, pondérée par la fraction représentant la distribution de chaque espèce à l'intérieur de la région. Ces valeurs varient de 1,0, qui indique une contribution minimale à l'indice mondial (par exemple, toutes les espèces de la région sont classées comme « moins menacées »), à zéro, qui indique la contribution maximale possible à l'indice mondial (par exemple, toutes les espèces de la région sont classées comme « disparues »).

## Le commerce illégitime de la faune et de la flore sauvages est un phénomène mondial avec des variations régionales marquées

La liste des espèces sous protection internationale continue de s'allonger. Les efforts pour la conservation sont contrecarrés par le braconnage et le trafic de la faune et de la flore sauvages, délits qui ont lieu partout dans le monde. Depuis 1999, au moins 7 000 espèces d'animaux et de plantes ont été répertoriées dans le commerce illégitime affectant 120 pays. Ce trafic touche toutes les régions du monde, que ce soit en tant que source, lieu de transit ou destination. Le trafic des oiseaux est répandu en Amérique du Sud et centrale, celui des mammifères en Afrique, celui des reptiles en Europe et Amérique du Nord, et celui des coraux en Océanie.

Proportion de saisies pour chaque classe taxinomique, 1999-2015 (pourcentage)



Note : Proportion de toutes les saisies dans la base de données World Wildlife Seizures, qui contient plus de 164 000 saisies dans 120 pays. Les groupements régionaux sont établis conformément aux codes de pays et régions à usage statistique des Nations Unies.



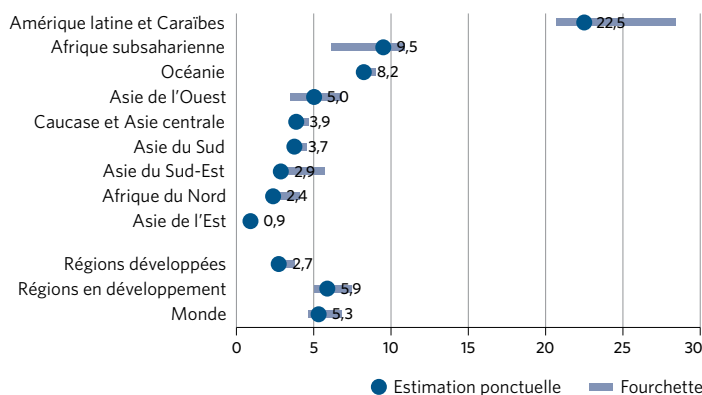


## Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le besoin de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives basées sur le respect des droits de l'homme, les règles du droit et des institutions transparentes, efficaces et responsables est au cœur du Programme 2030 pour le développement durable. Un certain nombre de régions ont connu une augmentation des périodes de paix et de sécurité au cours des dernières décennies, mais de nombreuses autres sont encore confrontées à une violence prolongée et des conflits armés, et trop de personnes souffrent de la faiblesse des institutions faibles ainsi que du manque d'accès à la justice, à l'information et aux autres libertés fondamentales. Des efforts sont déployés pour rendre les institutions nationales et internationales plus effectives, inclusives et transparentes. Actuellement, plus de la moitié des pays du monde possèdent des institutions de protection des droits de l'homme internationalement reconnues. Cependant, il reste encore des défis importants à relever, y compris le manque de données sur les différentes formes de violence envers les enfants et d'autres groupes vulnérables, ainsi que par rapport à la justice et à l'accès public à l'information.



Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, 2014 ou dernière année disponible



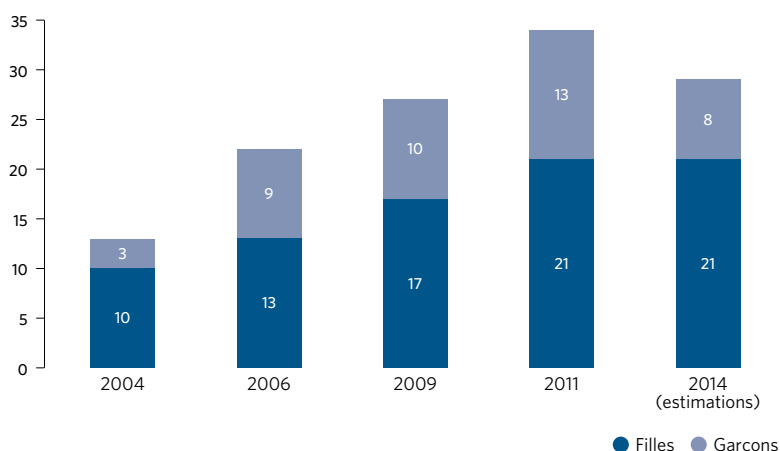
### Les taux d'homicide varient grandement entre les régions

Au plan mondial, le nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants était estimé entre 4,6 et 6,8 en 2014. Cependant, le taux d'homicides dans les régions en développement était le double de celui des régions développées et, en Amérique latine et Caraïbes, il était quatre fois plus élevé que la moyenne mondiale.

## Les enfants, dont une majorité de filles, représentent près de 30 % des victimes de la traite d'êtres humains dans le monde

Différentes formes de violence contre les enfants persistent, dont la traite d'êtres humains et la violence sexuelle. Au plan mondial, la part de filles et de garçons parmi les victimes de la traite d'êtres humains a culminé en 2011 à 21 % et 13 %, respectivement, des cas détectés par les autorités cette année-là. Les filles qui en sont victimes sont souvent soumises à l'exploitation sexuelle, au mariage forcé et/ou à la servitude domestique. La sous-déclaration de ces cas et le manque de données comparables demeurent des obstacles tenaces pour comprendre toute l'ampleur de la violence sexuelle à l'égard des enfants. Des données provenant d'enquêtes menées dans 31 pays à revenu faible ou intermédiaire suggèrent que la proportion de femmes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violence sexuelle pour la première fois avant l'âge de 18 ans pourrait être aussi élevé que 16 %.

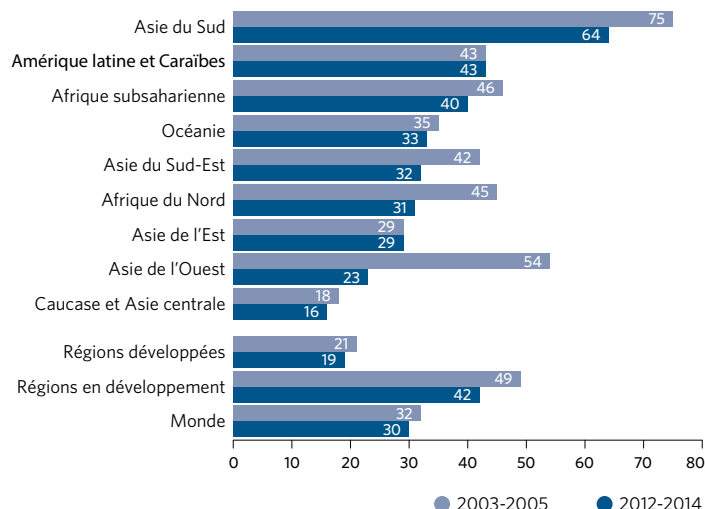
Proportion d'enfants parmi les victimes détectées de la traite d'êtres humains dans le monde, par sexe, 2004-2014 (pourcentage)



## 30 % des prisonniers dans le monde, dont deux tiers dans les pays en développement, sont des détenus en instance de jugement

Au plan mondial, la proportion d'individus maintenus en détention sans avoir été jugés pour un délit a diminué légèrement au cours de la dernière décennie, passant de 32 % du total des détenus en 2003-2005 à 30 % en 2012-2014. Les proportions pour les régions en développement ont été, en moyenne, plus élevées que celles des régions développées. Le taux le plus élevé de détenus en instance de jugement se trouvait en Asie du Sud où, malgré de récents progrès, plus de deux prisonniers sur trois restaient en instance de jugement en 2012-2014. En Amérique latine et Caraïbes, région présentant le deuxième taux le plus élevé, soit 43 %, la part de personnes détenues en instance de jugement est restée pratiquement inchangée au cours de la dernière décennie.

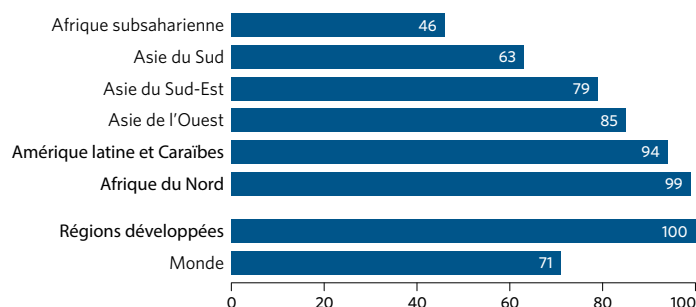
Proportion de détenus en instance de jugement par rapport au total de la population carcérale, 2003-2005 et 2012-2014 (pourcentage)



## L'enregistrement des naissances est la première étape pour garantir la reconnaissance devant la loi, mais ce droit fondamental est refusé à un enfant sur quatre

L'enregistrement des enfants à la naissance est un premier pas pour garantir la reconnaissance devant la loi et sauvegarder les droits de l'individu et l'accès à la justice et aux services sociaux. Cependant, dans le monde, la naissance de plus d'un enfant sur quatre de moins de 5 ans n'est pas enregistrée. En Afrique subsaharienne, cette part est de plus de la moitié (54 %), et dans les PMA elle concerne un enfant sur deux. Au plan mondial, les enfants vivant dans des zones urbaines sont 1,5 fois plus susceptibles d'être enregistrés que les enfants des zones rurales. Dans la plupart des régions, les taux d'enregistrement des naissances ont tendance à être plus élevés chez les 20 % les plus riches de la population.

Proportion estimée d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée, 2010-2015 (pourcentage)



Note : Ces estimations sont basées sur des données provenant de 144 pays représentant 92 % de la population mondiale des enfants de moins de 5 ans. L'ensemble des données est insuffisant pour calculer les estimations régionales pour l'Asie de l'Est, l'Océanie et le Caucase et Asie centrale.





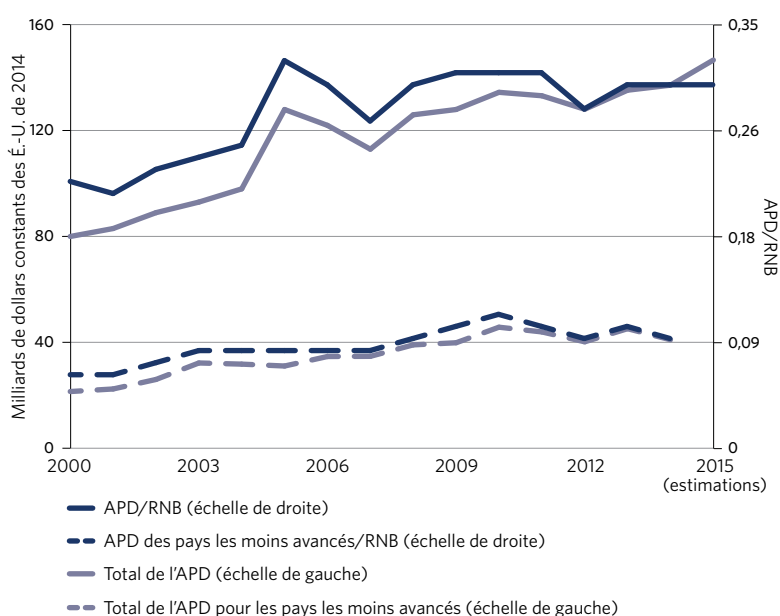


## Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Atteindre les cibles ambitieuses du Programme 2030 nécessite un partenariat mondial revitalisé et amélioré qui rassemble les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le système des Nations Unies et d'autres acteurs et mobilise toutes les ressources disponibles. Réaliser la mise en œuvre des cibles, dont la levée des fonds nécessaires, est crucial pour réaliser le Programme, tout comme l'est la pleine mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba. Accroître l'aide aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement, est fondamental pour un progrès équitable pour tous.



**Aide publique au développement (APD) nette fournie par les pays membres du CAD-OCDE (milliards de dollars constants des É.-U. de 2014) en proportion du revenu national brut (RNB) des donateurs (pourcentage), 2000-2015**



### L'aide publique au développement a continué de croître, bien que l'aide aux pays les plus pauvres ait stagné

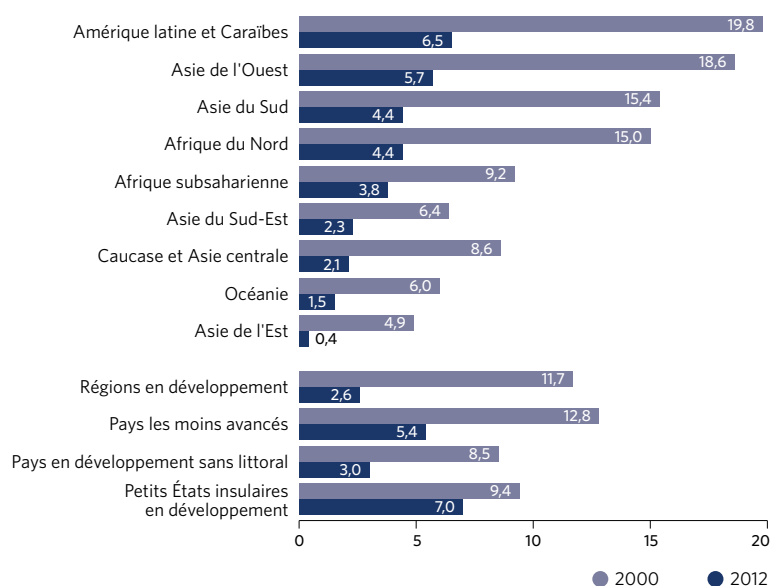
En 2015, l'aide publique au développement (APD) des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a totalisé 131,6 milliards de dollars. En tenant compte de l'inflation et de la hausse de la valeur du dollar en 2015, cette aide était de 6,9 % supérieure, en termes réels, à l'aide en 2014 et représentait le niveau le plus élevé jamais atteint. L'APD totale des pays membres du CAD en proportion de leur revenu national brut (RNB) était de 0,30 %, au même niveau qu'en 2014. La plus grande partie de l'augmentation est due aux dépenses plus élevées liées à l'accueil des réfugiés. Cependant, même si ce coût est exclu, l'APD avait augmenté de 1,7 %. En 2015, sept pays ont atteint la cible des Nations Unies pour une APD égale à 0,7 % de leur RNB : le Danemark, les Émirats arabes unis, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.



## Le fardeau du service de la dette a diminué substantiellement de 2000 à 2012

En 2012, le ratio entre le service de la dette extérieure et les exportations était inférieur à 6 % pour quasiment toutes les régions en développement. Cela représente une diminution substantielle par rapport à des ratios comparables en 2000. L'augmentation des recettes d'exportation, une gestion améliorée de la dette et des conditions d'emprunt intéressantes sur les marchés internationaux ont contribué à cette amélioration. Cependant, pour les pays les plus pauvres, la cause la plus importante a été l'allègement pur et simple de la dette : 36 des 39 pays éligibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ont achevé la procédure et leur dette a été allégée d'environ 136 milliards de dollars par les créanciers publics.

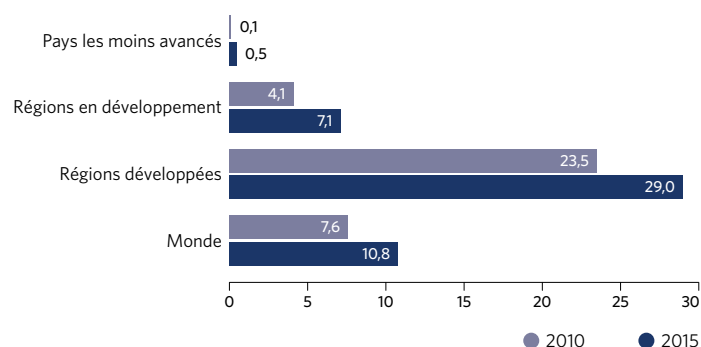
Service de la dette en proportion des exportations totales de biens et de services, 2000 et 2012 (pourcentage)



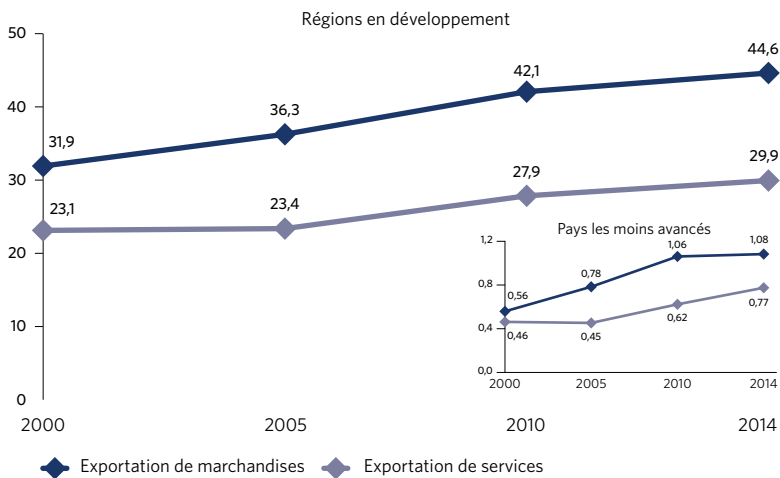
## Internet à haut débit reste hors de portée pour la grande majorité des personnes vivant dans les pays les moins avancés

Les connexions à large bande fixe restent en grande partie d'un coût inabordable et non disponibles pour de larges pans de la population des régions en développement, ce qui souligne la grande fracture numérique dans l'accès aux services Internet à haut débit et à haute capacité. En 2015, la pénétration de la large bande fixe a atteint 29 % de la population des régions développées, mais seulement 7,1 % dans les régions en développement et 0,5 % dans les pays les moins avancés. De plus, alors que des débits supérieurs à 10 mégabits par seconde étaient courants dans les régions développées, les connexions dans la plupart des régions en développement ne dépassaient pas 2 mégabits par seconde. De même, alors que l'accès à Internet s'est considérablement développé au cours de la dernière décennie, seulement un tiers de la population des pays en développement et une personne sur dix dans les PMA étaient connectés en 2015, contre près de 80 % de la population dans les pays développés. Il existe également une importante fracture numérique entre les sexes, le taux de pénétration des utilisateurs par Internet était d'environ 11 % plus bas pour les femmes que pour les hommes au plan mondial.

Nombre d'abonnements à Internet fixe à haut débit pour 100 habitants, 2010 et 2015



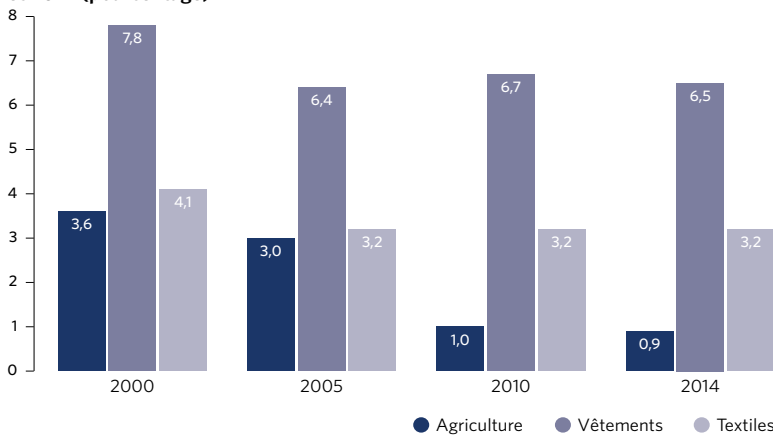
**Part des exportations mondiales de biens et de services des régions en développement et des pays les moins avancés, 2000-2014 (pourcentage)**



**La part des exportations mondiales des pays en développement a augmenté substantiellement, mais celle des PMA reste faible**

La part des exportations de biens par les pays les moins avancés par rapport aux exportations mondiales de biens a presque doublé sur la période 2000-2014. Malgré cela, elle représentait seulement une petite fraction des exportations mondiales en 2014, soit 1,1%. En général, pour les régions en développement, les exportations de biens ont augmenté d'environ 40% et se sont établies à près de 45 % des exportations mondiales en 2014. En comparaison, les exportations de services par les régions en développement n'ont pas progressé, représentant près de 30 % des exportations totales. Le moteur clé de la croissance des exportations durant cette période a été une hausse massive du prix du pétrole, des minerais et des métaux, reflétant une demande élevée des pays en développement, notamment de la Chine.

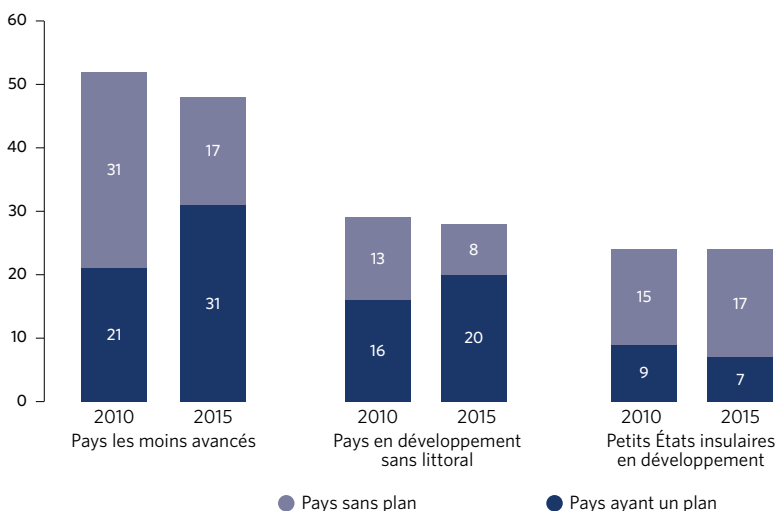
**Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux importations de produits clés en provenance des pays les moins avancés, 2000, 2005, 2010 et 2014 (pourcentage)**



**Alors que les droits de douane sur les produits agricoles des pays les moins avancés ont diminué, les droits sur les vêtements et les textiles restent élevés**

Les droits de douane imposés par les pays développés sur les importations provenant des pays les moins avancés ont diminué régulièrement pour tous les groupes de produits jusqu'en 2015. Après 2015, les droits de douane moyens pour les produits agricoles ont continué de diminuer, atteignant une valeur inférieure à 1% en 2014. Les taux des droits de douane sont encore élevés pour les exportations de vêtements et de textiles par les pays les moins avancés à cause de l'exclusion de quelques grands exportateurs d'Asie de certains droits de douane préférentiels.

**Nombre de pays ayant un plan statistique national, 2010 et 2015**



**Les plans statistiques nationaux doivent être actualisés dans de nombreux pays**

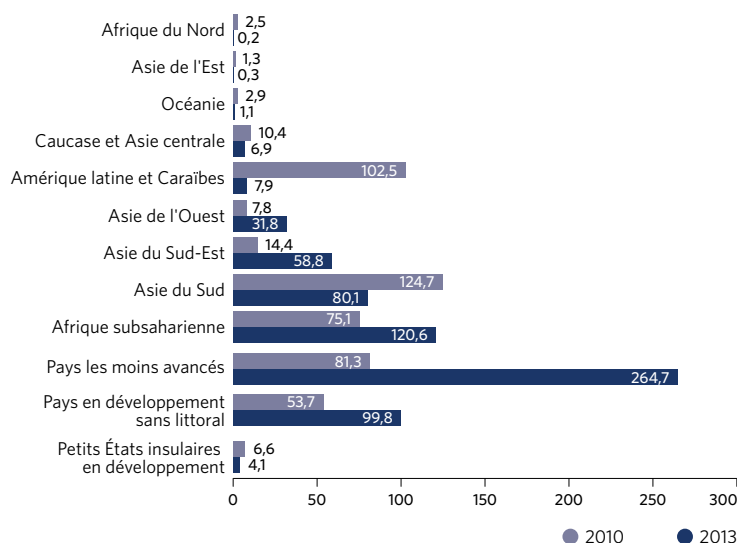
Un plan statistique national est crucial pour renforcer le système statistique national. Les conditions requises par les indicateurs des OMD ont beaucoup contribué à favoriser des plans et des systèmes statistiques plus renforcés. Le nombre de pays ayant un plan statistique national a augmenté dans quelques régions et groupes de pays entre 2010 et 2015, y compris les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral. Cependant, de nombreux pays n'ont toujours pas de plan. Le nombre total de petits États insulaires en développement ayant un plan statistique a en fait diminué de 9 à 7 sur cette période, la durée de certains plans existants ayant expiré.



## En 2013, les pays les moins avancés ont reçu plus de 80 % de l'APD dédiée au renforcement des capacités statistiques

Le soutien financier pour renforcer les capacités statistiques nationales s'est établi à 325 millions de dollars en 2013, comparé à 379 millions de dollars en 2010, soit une diminution de 14 %. Cependant, l'aide aux pays les moins avancés a triplé durant cette période, atteignant 265 millions de dollars. Cela signifie que 82 % de tout le soutien financier pour renforcer les capacités statistiques est allé aux pays les moins avancés en 2013. L'Asie du Sud-Est, l'Asie de l'Ouest et l'Afrique subsaharienne ont été les plus grands bénéficiaires de ce changement des priorités de financement. Malgré une prise de conscience croissante de l'importance des statistiques pour des prises de décisions et un développement basés sur des données factuelles, la part de l'APD dédiée aux statistiques a stagné à environ 0,3 % entre 2010 et 2013.

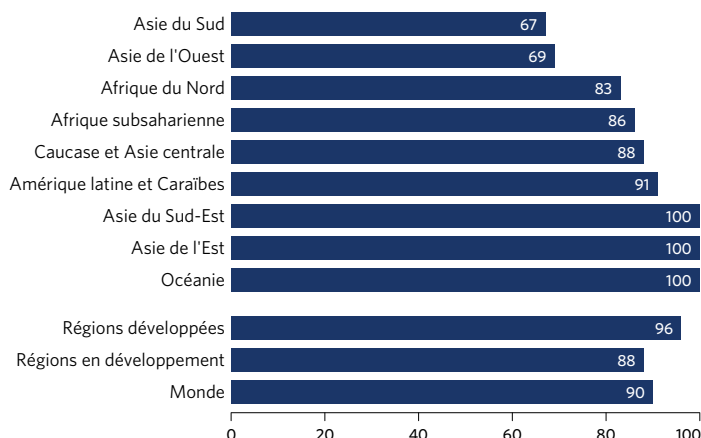
Total de l'aide publique au développement consacrée au renforcement des capacités statistiques dans les régions en développement, 2010 et 2013 (millions de dollars des É.-U.)



## Les recensements de la population et des logements ne sont toujours pas effectués dans tous les pays

Les recensements de la population et des logements sont une source importante de données ventilées requises pour formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques de développement. Au cours de la période allant de 2006 à 2015, 96 % des pays des régions développées ont procédé à au moins un recensement de la population et des logements. La part des régions en développement dans leur ensemble était de 88 %, en baisse à 67 % et 69 %, respectivement, en Asie du Sud et Asie de l'Ouest.

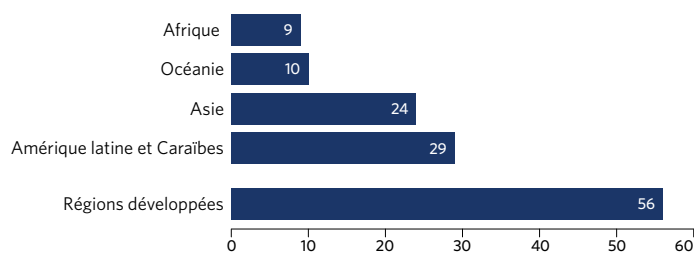
Proportion de pays ayant mené au moins un recensement de la population et des logements durant la période 2006-2015 (pourcentage)



## L'enregistrement des décès, une source essentielle de données sur les indicateurs de développement durable sur la santé, reste loin d'être universel

Sur la période 2010-2014, les données sur l'enregistrement des décès étaient disponibles pour 145 des 230 pays et territoires. Parmi ceux-ci, 128 avaient des données qui étaient complètes à 75 % au moins. La couverture de l'enregistrement des décès est la plus faible en Afrique et en Asie. Les informations sur les décès, en particulier quand elles sont complètes et ventilées, sont cruciales pour produire nombre de statistiques et d'indicateurs de base sur la santé.

Nombre de pays ayant au moins 75 % de données complètes sur les causes de décès, 2010-2014



## Veiller à ne négliger personne

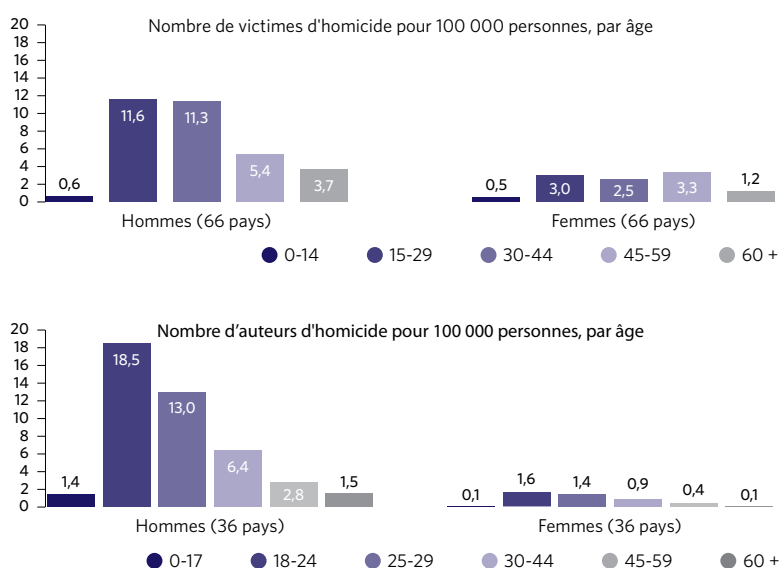
En s'engageant sur la réalisation du Programme 2030 pour le développement durable, les États Membres reconnaissent que la dignité de l'individu est fondamentale et que les objectifs et cibles du Programme doivent être atteints pour toutes les nations et tous les individus et pour tous les segments de la société. De plus, ils s'efforceront d'atteindre en premier les plus démunis.

Faire en sorte que ces engagements se traduisent par des actions concrètes nécessite une connaissance précise des populations ciblées. Cependant, les données ventilées requises pour répondre aux besoins de tous les groupes vulnérables, dont les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH, les personnes âgées, les peuples indigènes, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, et les migrants, ainsi que mentionnés dans le Programme 2030, sont éparpillées. Peu d'indicateurs actuels sont capables de clarifier les situations particulières des migrants, des réfugiés, des personnes âgées, des personnes handicapées, des minorités et des peuples autochtones.

Cependant, d'après les données limitées actuellement disponibles, il est clair que les bienfaits du développement ne sont pas également partagés. Les exemples suivants montrent comment des données ventilées par âge, sexe, revenu et lieu de résidence sont révélatrices de différences importantes.



Victimes et auteurs d'homicide pour 100 000 personnes, par sexe et par âge, 2014\*



\* Les données se rapportent à 2014 ou à la dernière année disponible.

### Les jeunes hommes courent le plus grand risque d'être victimes ou auteurs présumés de meurtre

Les jeunes sont surreprésentés tant comme victimes directes qu'indirectes de la violence. Quelque 200 000 homicides chaque année, soit 43 % de tous les homicides dans le monde, impliquent des jeunes de 10 à 29 ans. Les jeunes hommes courent le plus grand risque d'être victimes d'homicide et les taux les plus élevés, de loin, d'être soupçonnés d'homicide. Les enfants sont parmi les plus affectés par la traite des êtres humains, et dans plusieurs régions ils forment la majorité des victimes.

Les jeunes gens font aussi face à des problèmes uniques. En 2015, le taux mondial de chômage chez les 15-24 ans était de 15 %, soit plus de trois fois le taux des adultes (4,6 %). En Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, le chômage des jeunes atteignait 46 % et 31 %, respectivement.

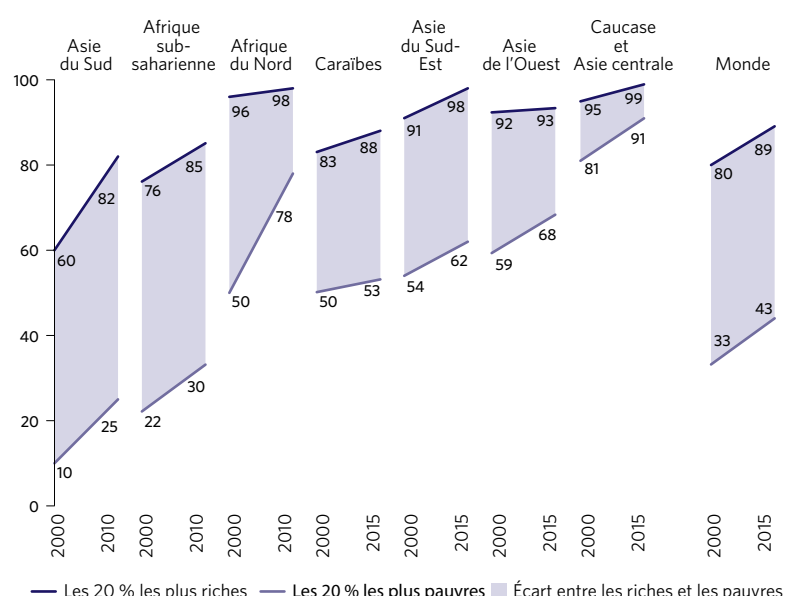


## Dans les régions en développement, les femmes les plus pauvres sont moins susceptibles d'être assistées par un personnel qualifié lors de l'accouchement

En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, moins d'un tiers des femmes des 20 % de ménages les plus pauvres sont accouchées par un personnel qualifié, contre plus de 80 % des femmes dans les 20 % de ménages les plus riches. Au plan mondial, en 2015, les naissances dans les 20 % de ménages les plus riches étaient deux fois plus susceptibles d'être assistées par un personnel qualifié que celles dans les 20 % de ménages les plus pauvres (89 % contre 43 %).

De graves inégalités de revenus nuisent à d'autres aspects du développement durable. Des enquêtes réalisées dans 63 pays en développement en 2008-2012 montrent que les enfants des ménages les plus pauvres sont près de quatre fois plus susceptibles d'être non scolarisés que les enfants de ménages les plus riches. Les résultats d'enquêtes effectuées en 2005-2014 dans 87 pays suggèrent que les enfants de ménages les plus pauvres sont deux fois plus susceptibles d'avoir une croissance retardée que les enfants de ménages les plus riches.

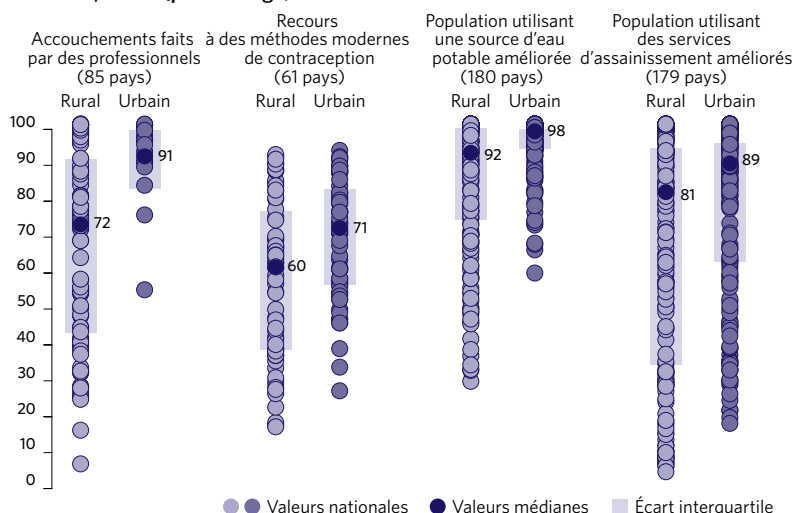
Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel qualifié pour les 20 % de ménages les plus riches et les 20 % les plus pauvres, par région, 2000, 2010 ou 2015



## Les habitants des zones rurales sont désavantagés en ce qui concerne de nombreux services de santé

Les systèmes de santé sont rares dans les zones rurales et éloignées, avec des taux de couverture de services de santé inférieurs à ceux des centres urbains. Alors que plus de 90 % des naissances dans les zones urbaines sont assistées par un personnel qualifié, la part est de seulement 72 % pour les zones rurales. La demande satisfaite de planification familiale suit une tendance similaire, avec plus de 70 % des citadins signalant que leurs besoins de planification familiale sont satisfaits, contre 60 % dans les zones rurales. Enfin, les sources d'eau potable et les installations d'assainissement améliorées sont plus répandues dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les différences sont encore plus prononcées lorsqu'on considère l'eau courante : 79 % des citadins ont l'eau courante à domicile contre un tiers de la population rurale.

Accouchements réalisés par des professionnels, recours à des méthodes modernes de contraception, population utilisant une source d'eau potable améliorée et population utilisant des services d'assainissement améliorés, zones urbaines et rurales, 2015\* (pourcentage)

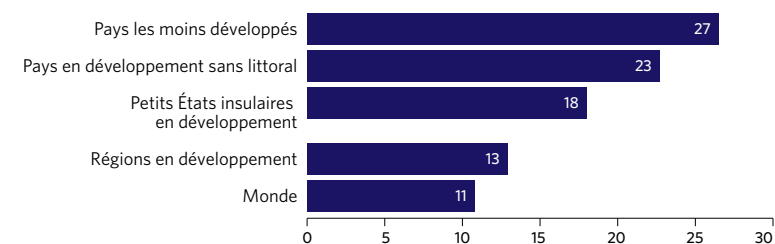


\* Les données se rapportent à 2015 ou à la dernière année disponible.

## Les habitants des PMA sont deux fois plus susceptibles d'être sous-alimentés que les habitants des régions en développement dans leur ensemble

Des inégalités persistantes existent aussi entre des groupes de pays se trouvant dans des situations spéciales. Ainsi, la prévalence de la sous-alimentation est substantiellement plus élevée dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement en développement que dans les régions en développement dans leur ensemble.

Proportion de personnes sous-alimentées pour certains groupes de pays, 2014-2016 (pourcentage)





# Note au lecteur

## Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles en mai 2016 sur une sélection d'indicateurs du cadre mondial des objectifs de développement durable. Les indicateurs présentés sont ceux pour lesquels il existe des données suffisantes et disponibles pour fournir une vue d'ensemble aux niveaux régional et mondial.

Le cadre mondial d'indicateurs<sup>1</sup> a été développé par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement et a été adopté, comme point de départ pratique, lors de la 47<sup>e</sup> session de la Commission de statistique des Nations Unies en mars 2016. Cet ensemble d'indicateurs est destiné à examiner les progrès accomplis dans le monde. Cette sélection d'indicateurs ne prétend pas représenter une sélection de cibles en fonction de leur importance, car tous les objectifs et cibles sont tout aussi importants et devront être analysés par les indicateurs appropriés<sup>2</sup>.

## Sources de données et base pour cette analyse

Pour la plupart des indicateurs dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées des données de pays et utilisent la population de référence comme pondération. Elles sont calculées à partir des données nationales recueillies par les organismes internationaux, en fonction de leurs mandats respectifs et leurs compétences spécialisées, auprès des systèmes statistiques nationaux. Les données nationales fournies au système statistique international sont souvent ajustées à des fins de comparabilité internationale et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Comme convenu par la Commission statistique et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la compilation d'indicateurs mondiaux doivent être produites en pleine consultation avec les autorités statistiques nationales. Une base de données des données et métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans ce rapport est maintenue par la Division de statistique des Nations Unies; elle est disponible à l'adresse [unstats.un.org/sdgs](http://unstats.un.org/sdgs).

Bien que les chiffres agrégés présentés sont pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions cache aussi une autre réalité : le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adéquates pour évaluer les tendances nationales, documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

## Améliorer la qualité et la disponibilité des données

Des données de qualité sont indispensables pour les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le grand public pour prendre des décisions en connaissance de cause et faire un bilan précis de l'application du Programme 2030. Cela étant dit, suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable nécessite de collecter, traiter, analyser et diffuser une quantité sans précédent de données et de statistiques aux niveaux infranational, national, régional et mondial, y compris celles provenant d'organismes statistiques officiels et de sources de données nouvelles et innovantes.

De nombreux systèmes statistiques nationaux à travers le monde sont confrontés à de sérieux problèmes à cet égard. En conséquence, des informations précises et opportunes relatives à certains aspects de la vie des personnes ne sont pas connues, de nombreux groupes et individus restent « invisibles », et beaucoup de problèmes de développement sont toujours peu compris. Dans la résolution 70/1, les États Membres reconnaissent le rôle crucial joué par les collectes de données et les capacités renforcées et s'engageaient à régler le problème du manque de données (paragraphe 57).

Lorsque cela est possible, l'examen mondial par le système statistique international devrait être basé sur des données comparables et normalisées obtenues depuis des mécanismes nationaux de communication de l'information reconnus. De tels mécanismes peuvent être améliorés en renforçant la fonction de coordination des bureaux nationaux de statistique et/ou d'autres institutions nationales. Pour pallier les lacunes des données et améliorer la comparabilité internationale, les pays devront adopter des normes acceptées au niveau international, et la communauté statistique internationale devra travailler en étroite collaboration avec les partenaires du développement et autres parties prenantes, afin de renforcer les capacités statistiques nationales et améliorer les mécanismes de communication de l'information. Les organisations internationales et régionales et les mécanismes régionaux jouent un rôle important pour faciliter ces processus.

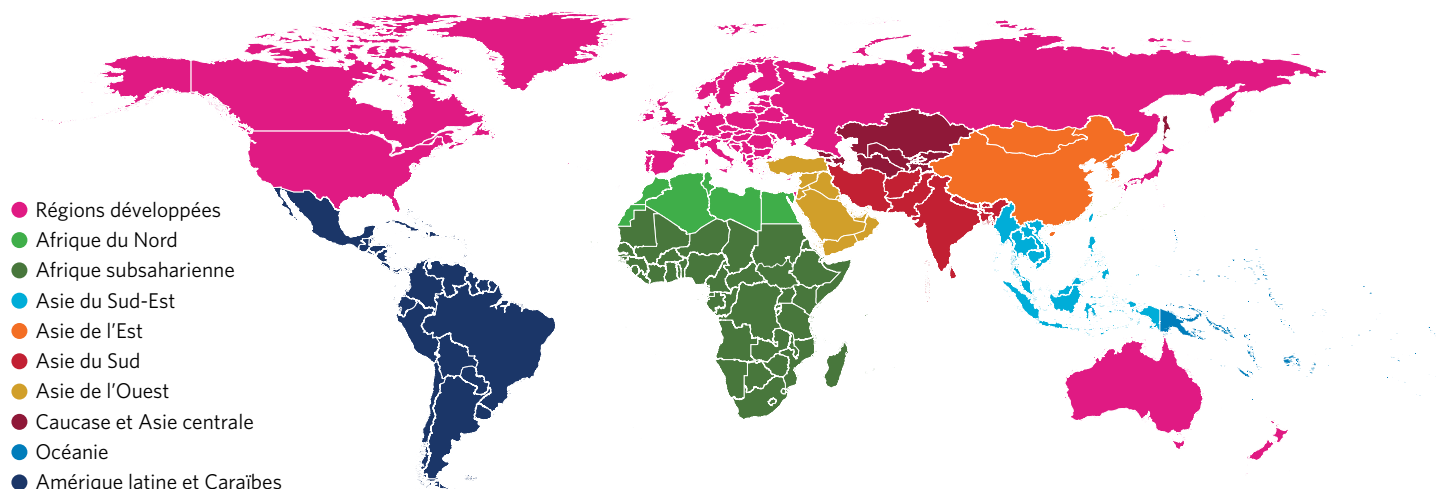
Le succès de ces initiatives mondiales nécessitera le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources. De nouvelles sources de données et des technologies pour la collecte de données et pour l'intégration des différentes sources de données devront être étudiées, y compris en partenariat avec la société civile, le secteur privé et le monde universitaire. L'intégration d'informations géospatiales et de données statistiques sera particulièrement importante pour la production de nombreux indicateurs.

<sup>1</sup> La liste complète des indicateurs est présentée à l'annexe IV du *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable* (E/CN.3/2016/2/Rev.1) à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents/2016-2-IAEG-SDGs-Rev1-F.pdf>.

<sup>2</sup> La composition de ces sous-régions est présentée à la section suivante « Groupements régionaux ».



## Groupements régionaux



Ce rapport présente des données sur le monde dans son ensemble et sur différents groupements de pays. Ces derniers sont classés comme des régions « en développement » ou des régions « développées »<sup>3</sup>. Les régions en développement sont de plus décomposées en sous-régions présentées sur la carte ci-dessus. Ces groupements régionaux sont basés sur les divisions géographiques des Nations Unies, avec quelques modifications nécessaires pour créer, dans la mesure du possible, des groupes de pays pour lesquels une analyse significative peut être faite. Une liste complète des pays inclus dans chaque région et sous-région est disponible à l'adresse [unstats.un.org/sdgs](https://unstats.un.org/sdgs).

Les désignations employées et la présentation des matériaux figurant dans cette publication n'impliquent en aucune façon l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut légal d'un pays, territoire, ville ou zone ou ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites juridiques des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

<sup>3</sup> Vu qu'il n'existe aucune convention établie pour la désignation des pays « développés » ou « en développement » dans le système des Nations Unies, cette distinction est faite uniquement pour les besoins de l'analyse statistique.

Crédits photos :

Couverture	© UNICEF/Yarim Shamsan
Page 12	© Banque mondiale/Stanislas Fradelizi
Page 14	© UNICEF/Jiro Ose
Page 16	© PNUD Picture This/Jean-François Mousseau
Page 18	© UNICEF/Giacomo Pirozzi
Page 20	© UNICEF/Susan Markisz
Page 22	© Banque mondiale/Allison Kwesell
Page 24	© Tomasz Juszczak
Page 26	© Banque mondiale/Jonathan Ernst
Page 28	© Banque mondiale/Gerardo Pesantez
Page 30	© UNICEF/Ash Gilbertson
Page 32	© UNICEF/Olivier Asselin
Page 34	© MINUT/Martine Perret
page 36	© ONU/Mark Garten
Page 38	© Banque mondiale/Curt Carnemark
Page 40	© Tomasz Juszczak
Page 42	© UNICEF/Jan Grarup
Page 44	© UNICEF/John Estey
Page 48	© Banque mondiale/Simone D. McCourtie

Le graphique en page 36 provient du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La carte en page 39 provient du Programme d'évaluation des eaux transfrontalières (FEM/PNUE/COI-UNESCO).

Les logos des pages 3 à 11 et 19 proviennent de thenounproject.com et sont sous licence NounPro.

Conception : Groupe de la conception graphique des Nations Unies/DPI

Conception graphique, composition et correction : Section de la préparation de copie et de la correction d'épreuves/DGACM

Éditrice : Lois Jensen

Copyright © Nations Unies, 2016

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse [www.copyright.com/](http://www.copyright.com/).

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à : United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel : [publications@un.org](mailto:publications@un.org); site Internet : <https://shop.un.org/fr>

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (DAES)

e-ISBN : 978-92-1-058259-9



Le présent rapport est établi à partir d'un ensemble de données compilées par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies avec des contributions d'un grand nombre d'organisations régionales et internationales, en application de la résolution 70/1 (par. 83) de l'Assemblée générale, afin d'évaluer annuellement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les organisations régionales et internationales qui ont contribué au rapport sont énumérées ci-dessous. Un certain nombre de statisticiens nationaux, d'experts de la société civile et des milieux universitaires ont également apporté leur contribution.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE  
AGENCE INTERNATIONALE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES  
BANQUE MONDIALE  
BUREAU D'APPUI DES NATIONS UNIES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX  
BUREAU DE L'ENVOYÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA JEUNESSE  
BUREAU DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES  
BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES  
BUREAU DU HAUT-REPRÉSENTANT POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT  
BUREAU DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARGÉ DE LA QUESTION DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES ENFANTS  
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE  
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT  
CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES NATIONS UNIES  
DIVISION DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER DES NATIONS UNIES  
ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS  
ENTITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES  
FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES  
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION  
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL  
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS  
OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME  
ONU-EAU  
ONU-ÉNERGIE  
ONU-OCÉANS  
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME  
PARTENARIAT STATISTIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE  
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS  
SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE  
SERVICE DE LA LUTTE ANTIMINES DE L'ONU  
STRATÉGIE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES  
UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE  
UNION INTERPARLEMENTAIRE



**« Le nouveau programme est une promesse faite par les dirigeants aux personnes du monde entier. C'est une vision universelle, intégrée et porteuse de transformation pour un monde meilleur. C'est un programme pour les gens, afin d'en finir avec la pauvreté sous toutes ses formes. Un programme pour la planète, notre maison commune. Un programme pour une prospérité partagée, la paix et le partenariat. Il affirme qu'agir pour le climat est urgent. Il soutient fermement l'égalité des sexes et le respect des droits de tous. Par-dessus tout, il s'engage à veiller à ce que personne ne soit oublié. »**

*BAN KI-MOON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES*